



CHAMBRE DES COMMUNES  
HOUSE OF COMMONS  
CANADA

45<sup>e</sup> LÉGISLATURE, 1<sup>re</sup> SESSION

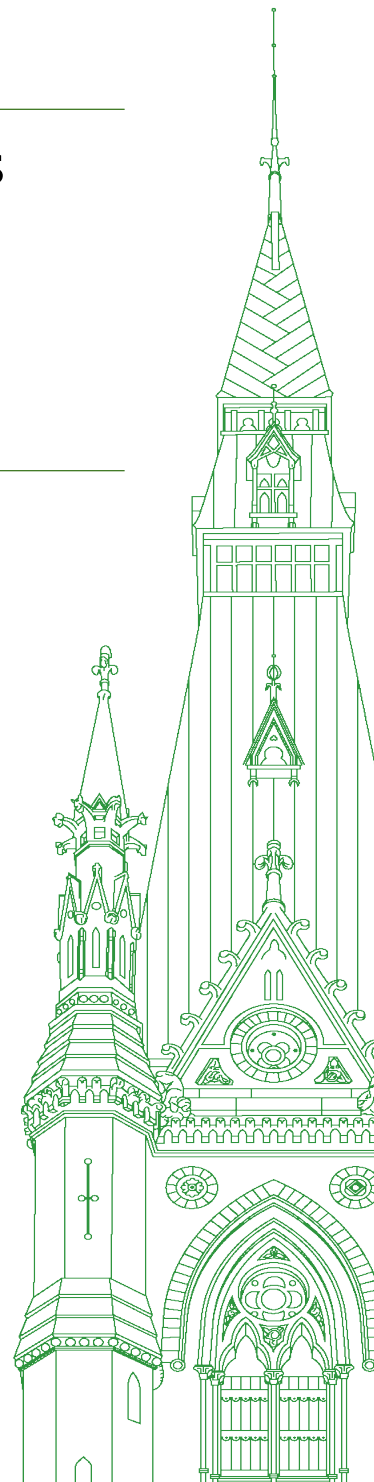
# Comité permanent des ressources naturelles

TÉMOIGNAGES

**NUMÉRO 046**

Le lundi 5 octobre 2026

Président : Terry Duguid





## Comité permanent des ressources naturelles

Le lundi 5 octobre 2026

• (1100)

[Traduction]

**Le président (L'hon. Terry Duguid (Winnipeg-Sud, Lib.)):**  
Chers collègues, je déclare la séance ouverte.

Bon retour à tous. J'espère que vous avez passé une excellente semaine à renouer avec vos communautés et vos électeurs.

Permettez-moi de souligner, comme nous le faisons toujours, que nous nous réunissons sur le territoire non cédé de la nation algonquine anishinabe.

Bienvenue à la 46<sup>e</sup> réunion du Comité permanent des ressources naturelles de la Chambre des communes. Comme vous le savez, la réunion d'aujourd'hui se déroule sous forme hybride, conformément au Règlement. Des députés sont présents dans la salle et d'autres participent à distance à l'aide de l'application Zoom.

Je tiens à rappeler aux participants les points suivants: avant de vous exprimer, veuillez attendre que je vous donne la parole en vous nommant. Pour ceux qui participent par vidéoconférence, cliquez sur l'icône du microphone pour activer votre micro, et veuillez mettre votre micro en sourdine lorsque vous ne parlez pas. Pour ceux qui utilisent Zoom — et nous avons trois témoins sur Zoom aujourd'hui —, vous verrez en bas de votre écran la sélection du canal d'interprétation approprié: parquet, anglais ou français. Pour ceux qui se trouvent dans la salle, vous pouvez utiliser l'oreillette et sélectionner le canal souhaité. Je vous rappelle que toutes les interventions doivent être adressées par l'intermédiaire du président. Pour les députés présents dans la salle, si vous souhaitez prendre la parole, veuillez lever la main. Pour les députés sur Zoom, veuillez utiliser la fonction « lever la main ». La greffière et moi-même gérerons l'ordre des interventions du mieux que nous pourrons, et nous vous remercions de votre patience et de votre compréhension à cet égard.

Chers collègues, si vous me le permettez, je vais faire le point sur la situation. Il s'agit de notre dernière réunion consacrée à l'étude sur la sécurité énergétique. À la prochaine réunion, comme vous le savez sans doute déjà, nous donnerons des instructions de rédaction à nos formidables analystes. À la deuxième heure, nous siégerons à huis clos pour traiter des travaux du Comité. Nous avons un certain nombre de points à aborder, notamment les sujets des nouvelles études. Nous avons hâte de recueillir les opinions de chacun à ce sujet et d'avoir une discussion constructive sur la suite des travaux.

L'ébauche de rapport sur l'industrie forestière, que nous attendions avec impatience et sur laquelle nos analystes ont travaillé très fort, nous sera envoyée à tous demain, je crois. Vous disposerez de cette semaine et de la semaine de relâche suivante pour l'examiner, l'étudier en profondeur et nous faire part de vos réflexions. Ensuite, nous nous lancerons directement dans l'étude sur l'industrie forestière. Nous serons intéressés d'entendre vos recommandations et

vos réflexions sur l'ébauche. Nous ne pouvons pas savoir combien de temps cela prendra, mais nous y consacrerons tout le temps nécessaire.

Madame Carter, pour l'étude sur l'exportation d'énergie, envisageons-nous de la faire pendant le mois de novembre?

• (1105)

**Laura Carter (attachée de recherche auprès du Comité):** Je crois que oui.

**Le président:** Nous pourrions, encore une fois, disposer d'une semaine supplémentaire pour nous pencher sur ce dossier pendant la pause pour le jour du Souvenir.

J'ai terminé la mise au point, si bien que nous pouvons à présent entamer les travaux d'aujourd'hui.

Conformément au paragraphe 108(2) du Règlement et à la motion adoptée par le Comité le jeudi 23 avril 2026, le Comité reprend son étude sur l'électrification, l'autonomie énergétique et la sécurité énergétique intérieure du Canada.

J'aimerais souhaiter la bienvenue à nos témoins. Nous accueillons, de l'Association canadienne des producteurs pétroliers, Lisa Baiton, présidente et directrice générale, d'Indigenous Clean Energy, James Jenkins, président et directeur général et, un natif de ma province d'origine, Dave Bowen, président et directeur général de Manitoba Hydro.

Tous les témoins qui comparaissent virtuellement ont été approuvés à la suite des tests de son préliminaires obligatoires.

J'aimerais adresser quelques remarques aux nouveaux témoins. Je pense que vous avez déjà entendu mon discours d'introduction. Veuillez attendre que je vous donne la parole avant de parler et, encore une fois, veuillez adresser tous vos commentaires à la présidence. Vous disposerez de cinq minutes chacun pour vos remarques liminaires, après quoi nous ouvrirons la séance aux questions.

Madame Baiton, nous allons commencer par vous. Vous avez la parole pour cinq minutes.

**Lisa Baiton (présidente et directrice générale, Association canadienne des producteurs pétroliers):** Bonjour.

Monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du Comité, je vous remercie de me donner l'occasion de comparaître à nouveau devant vous aujourd'hui et de contribuer à votre étude.

Depuis le lancement de cette étude, bien des choses se sont passées. Je vais donc axer mes commentaires d'aujourd'hui sur la sécurité énergétique.

Tout d'abord, nous pouvons tirer certaines leçons de ce que d'autres pays ont vécu à l'échelle mondiale.

L'invasion de l'Ukraine par la Russie a démontré qu'une dépendance énergétique concentrée peut devenir une vulnérabilité critique. Malgré des efforts colossaux pour se tourner vers d'autres sources d'approvisionnement et d'autres fournisseurs, la sécurité énergétique en Europe demeure menacée. Le conflit entre les États-Unis et l'Iran démontre que même la richesse en ressources ne garantit pas l'autonomie stratégique. Les États du Golfe, malgré leurs immenses ressources énergétiques, sont en crise en raison de la fermeture de leurs principales voies maritimes.

Partout dans le monde, les pays tirent des leçons sur l'importance de la sécurité énergétique. La réponse ne consiste pas à s'isoler économiquement des autres nations ni à se replier sur l'approvisionnement national. La leçon porte en réalité sur la résilience: des fournisseurs d'énergie multiples, des itinéraires de transport de rechange, des industries plus solides et des partenariats diplomatiques plus élargis.

L'avenir de la sécurité énergétique sera déterminé non seulement par ceux qui disposent de ressources abondantes en pétrole et en gaz naturel et peuvent vendre au coût le plus bas, mais aussi par ceux qui sont en mesure d'acheminer le produit de manière fiable vers les marchés mondiaux. Ce que les clients recherchent, c'est la fiabilité, et cela place le Canada dans une position vraiment enviable. Alors que d'autres pays cherchent à renforcer leur sécurité énergétique et à trouver des partenaires fiables, le monde se tourne vers le Canada pour répondre à ses besoins en matière de sécurité énergétique.

Le Canada possède certaines des plus grandes réserves inexploitées de pétrole et de gaz naturel au monde. Nous disposons d'une main-d'œuvre hautement qualifiée et d'entreprises de calibre mondial qui ont fait leurs preuves depuis des décennies en matière d'exploitation responsable et de croissance. Nous avons mis en place un modèle de participation des Autochtones à l'exploitation des ressources, considéré comme une référence mondiale. Cela permet de créer des partenariats qui apportent des avantages économiques à long terme aux collectivités tout en favorisant une réconciliation économique significative.

Le Canada est en voie de devenir une puissance exportatrice de GNL. La première phase du projet LNG Canada a permis au pays de se démarquer sur le marché mondial du GNL, tandis que la deuxième phase du projet, ainsi que les projets Cedar LNG, Woodfibre LNG et Ksi Lisims LNG, représentent la prochaine vague d'investissements et de croissance. Lors des récentes annonces d'ententes d'achat pour le projet Ksi Lisims, les PDG de la société britannique Centrica et de la société allemande Uniper ont tous deux cité la réputation du Canada de partenaire énergétique stable et fiable comme raison de leurs investissements.

Le pétrole canadien connaît une situation similaire.

La demande grandissante, combinée à des préoccupations accrues en matière de sécurité énergétique, favorise des investissements soutenus dans le pétrole canadien. La première ministre japonaise a récemment célébré la première cargaison de son pays provenant du pipeline Trans Mountain en déclarant: « Cet approvisionnement en pétrole brut est une réussite concrète de la coopération entre le Japon et le Canada dans le domaine de la sécurité énergétique [...] et c'est une source de grande joie. »

Les turbulences géopolitiques ont créé une occasion pour nous, et les tensions commerciales avec les États-Unis renforcent réellement le soutien de la population canadienne en faveur de mesures

concrètes. Un sondage Ipsos réalisé plus tôt cette année a révélé qu'une proportion impressionnante de 83 % des Canadiens appuie l'augmentation des exportations de pétrole et de gaz naturel vers des clients autres que les États-Unis.

La réponse du Canada en matière de sécurité énergétique consiste à bâtir.

J'ai beaucoup parlé des projets dans l'Ouest canadien, mais la semaine dernière, je me trouvais dans les Maritimes, où la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick prennent des mesures pour relancer leurs industries pétrolières et gazières. À Terre-Neuve-et-Labrador, Equinor est sur le point de prendre une décision finale d'investissement concernant son projet Bay du Nord, qui pourrait constituer la prochaine grande source de croissance de la production pétrolière au Canada. Récemment, les Québécois se sont eux aussi penchés sur l'avenir du gaz naturel dans leur province.

L'orientation récente du gouvernement reconnaît véritablement à la fois l'ampleur de ces possibilités pour le Canada et l'urgence pour le pays d'agir en conséquence.

La mégadéduction pour la productivité, les modifications apportées au Règlement sur les activités physiques, qui retirent certains types de projets énergétiques de la liste des projets visés par la Loi sur l'évaluation d'impact, les mesures présentées dans le projet de loi C-39, Loi visant à bâtir un Canada fort, et la désignation du pipeline Pacific Link comme projet d'intérêt national constituent autant de progrès significatifs vers l'amélioration de la compétitivité du Canada, l'accélération de la réalisation de grands projets et le rattrapage du retard en matière d'investissement par rapport aux États-Unis.

Ensemble, ces changements envoient un signal fort: le Canada est de retour et il est déterminé à bâtir.

• (1110)

L'ampleur des possibilités qui s'offrent aux Canadiens est nationale, et pour y parvenir, il faudra une harmonisation et de l'ambition d'un océan à l'autre. Le Canada a toujours excellé lorsque les gouvernements, l'industrie, les communautés autochtones et les travailleurs allaient de l'avant avec un objectif commun.

Je vous remercie de m'avoir donné l'occasion de m'adresser au Comité aujourd'hui.

**Le président:** Merci, madame Baiton.

Nous allons passer à M. Jenkins, pour cinq minutes.

Monsieur Jenkins, vous avez la parole.

**James Jenkins (directeur exécutif, Indigenous Clean Energy):** Merci, monsieur le président et mesdames et messieurs les membres du Comité.

Indigenous Clean Energy est un organisme indépendant sans but lucratif. Nous soutenons le renforcement des capacités, la formation professionnelle et le mentorat pour les Inuits, les Métis et les Premières Nations dans le secteur de l'énergie propre, et nos programmes sont offerts dans toutes les régions du pays.

Notre intention est de veiller à ce que le Comité et le gouvernement soient informés des répercussions avérées de la participation et du leadership autochtones dans le secteur de l'énergie et de l'importance de mesures de soutien plus efficaces et mieux adaptées aux divers contextes.

La mission d'Indigenous Clean Energy est de créer un avenir axé sur la collaboration et la communauté en matière d'énergie propre dirigé par les peuples autochtones. Notre vision est un avenir énergétique qui ne laisse personne pour compte. Compte tenu de l'approche coopérative du gouvernement, le moment est venu d'intégrer les priorités et les soutiens entre les administrations et les contextes.

Je vous encourage à consulter l'enquête nationale que nous avons publiée en mai. Elle s'intitule « Énergie régénératrice », et met en évidence le rôle croissant et en accélération des collectivités et des entreprises autochtones dans la propriété du secteur de l'énergie propre. Nous suivons plus de 250 projets d'énergie propre de taille moyenne à grande qui sont réalisés après la construction, ainsi que 100 autres projets qui sont soit bien avancés dans le processus de planification, soit en cours de construction. Le niveau de capitaux propres autochtones continue de croître chaque année, et avec la nouvelle phase de construction, nous constatons une augmentation de la propriété autochtone et une courbe de croissance exponentielle du nombre de projets.

Aujourd'hui, nous examinons l'objectif du gouvernement de catalyser le développement des infrastructures énergétiques et nous reconnaissons que cela nécessite des capacités locales. Si l'on examine le nombre de programmes fédéraux qui ont été utilisés par les promoteurs autochtones pour renforcer les capacités, on constate que le bilan a été assez positif. Il est important de souligner que bon nombre de ces programmes prendront fin au cours du présent exercice, en mars 2027, de sorte que le prochain budget fédéral sera un tournant très important.

En ce qui concerne nos programmes, nous constatons que nos programmes nationaux de renforcement des capacités et de mentorat sont constamment sursouscrits et qu'il y a une forte demande pour des programmes connectés propres à chaque région. Cela a été souligné dans un certain nombre de rassemblements directionnels qui ont eu lieu dans tout le pays l'an dernier.

Les conclusions et les recommandations de notre enquête nationale se divisent en trois parties. Nous avons trois séries de recommandations pour continuer d'accélérer le rôle des Autochtones dans le secteur de l'énergie propre à l'avenir.

L'une d'entre elles consiste à examiner le financement et les programmes ciblés qui ont été offerts par le gouvernement fédéral et à renouveler les programmes qui ont été les plus efficaces. Notre rapport contient certaines recommandations, mais les programmes de subventions qui peuvent être utilisés aux premières étapes du développement de projets ont été très efficaces. Nous constatons qu'il s'agit de la phase la plus risquée des projets axés sur la collectivité et à l'échelle des services publics.

Nous recommandons également d'investir davantage dans des logements énergétiques sains. Le logement autochtone est un domaine où il pourrait y avoir un rendement du capital investi très élevé pour ce qui est des économies d'énergie, dollar pour dollar, et il a également des résultats sociaux et sanitaires très positifs.

Nous avons également souligné l'importance d'un fonds pour les collectivités éloignées du Nord, dont une partie du financement est actuellement à l'étude. Cela a été extrêmement important pour accroître la capacité des collectivités autochtones dans les régions éloignées et dans les territoires. Nous avons également des recommandations visant à continuer de mettre l'accent sur les compétences professionnelles et la formation.

Enfin, nous avons un certain nombre de recommandations concernant le soutien technique et systémique. Les collectivités et les entreprises autochtones jouent un rôle de plus en plus important dans la planification des réseaux électriques, et nous voulons donc nous assurer qu'il y a suffisamment de capacité pour que ce rôle soit significatif.

Nous constatons également un rôle croissant dans les partenariats mondiaux du Canada et le rôle que les communautés autochtones du Canada ont joué en devenant des chefs de file sur la scène mondiale, ce qui montre comment le leadership autochtone en matière d'énergie propre peut prendre une place significative. Nous recommandons de poursuivre la croissance dans ce domaine.

Les microréseaux d'énergie renouvelable sont l'un des trois principaux domaines de possibilités que nous aimerions souligner. Nous commençons à voir des microréseaux de stockage d'énergie renouvelable et de batteries fonctionner dans des endroits comme le Labrador, le Nunavut et le Yukon. Nous aimerions souligner le potentiel de ces projets, ainsi que la passion et la volonté de ces collectivités de faire avancer ce genre de projets.

• (1115)

De plus, les projets d'énergie renouvelable raccordés au réseau de taille moyenne, soit environ 50 mégawatts, seront de plus en plus importants dans des endroits comme la région de l'Atlantique, l'Ouest et le Nord.

Enfin, il y a l'efficacité énergétique à l'échelle communautaire, où il est possible de réduire considérablement les coûts et la consommation d'électricité tout en offrant tous ces autres avantages sur le plan social et sanitaire.

**Le président:** Merci, monsieur Jenkins.

Monsieur Bowen, de Manitoba Hydro, vous avez cinq minutes.

**Dave Bowen (vice-président, Planification et livraison des actifs, Manitoba Hydro):** Bonjour, monsieur le président et mesdames et messieurs les membres du Comité. Je vous remercie de m'avoir invité à comparaître aujourd'hui.

Je m'appelle Dave Bowen. Je suis vice-président de Manitoba Hydro.

La transition énergétique du Canada présente des possibilités importantes et des défis pratiques. Nous devons trouver un équilibre entre l'abordabilité, la sécurité, la fiabilité, le développement économique, la réconciliation avec les Autochtones, les répercussions socioéconomiques et les résultats environnementaux. Ces compromis ont façonné notre plus récent plan intégré des ressources, ou PIR, et les récentes demandes de taux généraux. Bien qu'il n'ait pas encore reçu l'aval de notre gouvernement provincial, notre PIR établit un équilibre entre la fiabilité, l'abordabilité et les résultats environnementaux et socioéconomiques tout en soutenant la voie du Manitoba vers la carboneutralité.

J'aimerais me concentrer sur quelques domaines dans lesquels l'expérience du Manitoba pourrait aider le Comité à orienter ses travaux.

Le premier concerne les technologies d'électricité propre. Le Manitoba part d'une position de force. Environ 97 % de notre production est hydroélectrique, ce qui fournit une partie de l'électricité la moins polluante du Canada, mais la croissance de la demande et les objectifs concurrents signifient que la prochaine étape nécessite un portefeuille de technologies. Le plan que nous recommandons dans le cadre de notre PIR commence par une évolution de l'efficacité et de la demande afin de réduire l'expansion du système en fonction des périodes de pointe. Il comprend également jusqu'à 600 mégawatts d'énergie éolienne détenue majoritairement par des Autochtones, des améliorations aux actifs hydroélectriques actuels, un projet pilote de petites batteries et 750 mégawatts de turbines à combustion combinées alimentées initialement au gaz naturel, mais avec l'utilisation potentielle de carburants renouvelables à mesure que les technologies et les chaînes d'approvisionnement arrivent à maturité.

Le gaz naturel demeure essentiel pour le chauffage domestique fiable et abordable. Lors des journées les plus froides au Manitoba, le réseau gazier livre une fois et demie la capacité du réseau électrique, représente 5 % des émissions de gaz à effet de serre du Manitoba provenant du chauffage domestique et supporte environ un quarantième de la dette du réseau électrique. Nous ne pouvons pas négliger cette ressource essentielle dans la transition énergétique. Nous devons donc répondre aux besoins des systèmes en période de pointe et ne pas simplement remplacer une source d'énergie par une autre.

Deuxièmement, le Manitoba connaît une pointe hivernale, avec une demande d'énergie environ 40 % plus élevée en hiver. La production d'hydroélectricité moyenne est d'environ 32 térawattheures, mais elle peut varier entre un minimum d'environ 20 térawattheures en cas de grave sécheresse et plus de 40 térawattheures en années de débit élevé. Le défi opérationnel est de pouvoir compter sur une énergie et une capacité fiables pendant les jours les plus froids, et non pas seulement sur une énergie annuelle, sachant que notre excédent de capacité fiable diminue. Entretemps, nous devons respecter les exigences de la NERC et du MISO. En même temps, nos actifs de production ont besoin d'une prolongation de vie, et l'infrastructure de transport et de distribution doit être renouvelée. Le resserrement des marges de capacité rend les coupures de courant nécessaires à ce travail plus difficiles à planifier et augmente les risques pour les clients. La réponse est intégrée: conserver l'énergie, gérer les pointes, maintenir les actifs existants, moderniser le réseau et ajouter de la capacité au besoin.

Troisièmement, les gouvernements peuvent renforcer le développement économique et la sécurité énergétique du Canada grâce à la chaîne d'approvisionnement de l'électrification. À l'échelle nationale, les services publics achètent des équipements similaires, comme des transformateurs, des commutateurs et des disjoncteurs, ce qui crée des occasions d'harmoniser les investissements dans l'électricité et le développement économique national. Les possibilités sont encore plus grandes lorsque nous combinons les investissements dans l'électricité et le développement économique.

Quatrièmement, les services publics sont essentiels aux objectifs de carboneutralité du Canada, mais ils ne peuvent pas les atteindre seuls. Les services publics devraient contribuer à l'élaboration de solutions pratiques dans l'ensemble des réseaux d'électricité et de gaz naturel, tandis que les gouvernements, les entreprises, les éducateurs, les métiers spécialisés et les clients coordonnent la mise en œuvre. L'électrification devrait cibler la valeur économique et envi-

ronnementale la plus élevée. Au Manitoba, le transport est un point de départ logique.

Cinquièmement, l'abordabilité et la capacité financière sont importantes pour Manitoba Hydro et ses clients. Renouveler le système tout en se préparant pour la croissance nécessite des investissements majeurs. Les programmes fédéraux sont particulièrement utiles lorsqu'ils améliorent la fiabilité, l'abordabilité et la durabilité pour les services publics et les clients.

Enfin, la sécurité énergétique ne signifie pas nécessairement l'isolement énergétique. Le Manitoba a bénéficié d'interconnexions, en particulier avec les États-Unis, où la capacité d'interconnexion est près de sept fois supérieure à celle combinée de l'Ontario et de la Saskatchewan. Ces liens soutiennent les exportations lucratives en période de surplus et les importations essentielles lorsque les conditions l'exigent. Des connexions interprovinciales supplémentaires peuvent améliorer la sécurité énergétique, mais leurs analyses de rentabilisation doivent déterminer qui paie lorsque les avantages sont régionaux ou nationaux, plutôt que de se limiter aux clients d'un service public.

Je m'en voudrais de ne pas mentionner nos plus grandes contraintes — les personnes et les capitaux. Nous avons besoin d'une main-d'œuvre spécialisée et de la capacité financière nécessaire pour réaliser des investissements importants et durables. Nous avons besoin d'une harmonisation entre les gouvernements, les organismes de réglementation, les services publics, les partenaires autochtones et l'industrie en ce qui concerne les investissements de plus grande valeur.

• (1120)

Pour Manitoba Hydro, le succès signifie un système énergétique sûr, fiable et abordable qui améliore la durabilité, fait progresser la réconciliation et favorise la croissance économique vers un avenir carboneutre. Les services publics, les gouvernements, l'industrie et les clients doivent poursuivre ces objectifs ensemble.

Merci.

**Le président:** Merci, monsieur Bowen.

Merci à tous nos témoins pour leurs exposés. Nous passons maintenant aux questions et commentaires.

Nous allons commencer par vous, monsieur Kelly, pour six minutes.

**Pat Kelly (Calgary Crowfoot, PCC):** Merci.

Ma première question s'adresse à vous, madame Baiton. Sur votre site Web, on peut lire: « Nous avons entendu haut et fort cette semaine [...] que le Canada doit agir plus rapidement pour faire avancer des projets qui peuvent acheminer notre pétrole et notre gaz naturel vers les marchés mondiaux et saisir une occasion qui ne se présente qu'une fois par génération de faire du Canada une véritable superpuissance énergétique. » Vous faisiez référence à quelque chose que le président de l'Association internationale de l'énergie a dit, je crois.

Où pouvons-nous trouver cette « situation qui ne se présente qu'une fois par génération »? Qu'en est-il des 11 dernières années, alors que nous aurions pu construire de grandes infrastructures énergétiques, y compris, par exemple, le pipeline que le gouvernement a annulé au cours du premier mois après son élection en 2015?

• (1125)

**Lisa Baiton:** Je vous remercie de la question. La solution à la sécurité énergétique du Canada consiste à renforcer et à accroître notre production, nos exportations et nos clients mondiaux, alors que d'autres pays cherchent à diversifier leur approvisionnement. Vous savez, le Canada est maintenant à la hauteur de la situation en diversifiant sa clientèle. Nous avons fait beaucoup de chemin au cours des dernières années. L'orientation récente du gouvernement reconnaît à la fois l'ampleur de cette occasion et l'urgence d'agir.

Le prochain test sera vraiment l'exécution — une mise en œuvre claire, des approbations efficaces et prévisibles et la réalisation de cet accès élargi au marché. Il est important de noter qu'une politique durable à l'échelle de tous les gouvernements sera vraiment essentielle pour transformer cet élan en un plus grand nombre de projets et d'emplois ainsi que plus de prospérité.

**Pat Kelly:** Une situation durable, un ensemble durable d'approbations réglementaires... À mon avis, on ne devrait pas s'attendre à ce que les ministres choisissent eux-mêmes les projets qu'ils renvoient au Bureau des grands projets. Ne serait-il pas préférable de simplement de se débarrasser de tous les règlements et de toutes les lois que le gouvernement avait adoptés auparavant et qui rendaient impossible l'approbation d'un grand projet? Cela ne donnerait-il pas une meilleure certitude réglementaire aux investisseurs?

**Lisa Baiton:** Je pense que deux choses peuvent être vraies en même temps. Je pense qu'il est vraiment important qu'après une décennie perdue, nous puissions démontrer aux marchés financiers mondiaux que nous pouvons marquer des points. Il est vraiment important d'avoir de grands projets que le monde peut voir et qui démontrent que le Canada est de retour dans le secteur.

Vous avez mentionné le président de l'Agence internationale de l'énergie et ses propos récents lorsqu'il est venu au Canada. C'était sa citation, pas la mienne, sur l'occasion générationnelle. Je pense qu'il a dit que le Canada a la réputation d'être l'un des partenaires commerciaux les plus fiables et dignes de confiance au monde, mais il a également dit que le Canada a la réputation d'être lent à agir et lent à construire, et que si nous ratons cette occasion cette fois-ci, c'est une occasion générationnelle qui sera perdue. Ce ne sont pas ses mots exacts, mais c'est l'essentiel.

Je pense que c'est vraiment formidable. J'ai cité bon nombre de ces grands projets dans ma déclaration préliminaire. C'est vraiment important pour les marchés financiers mondiaux...

**Pat Kelly:** Il ne me reste que peu de temps et j'ai beaucoup de questions.

**Lisa Baiton:** D'accord. Je dirai rapidement que la certitude réglementaire en général sera absolument la deuxième chose qui est également vraie. Nous avons besoin que la réglementation soit stable pendant plusieurs décennies. Les gens vont déployer des capitaux à grande échelle, de longue date, de l'ordre de milliards de dollars, et ils ont besoin de certitude sur des décennies.

Merci.

**Pat Kelly:** D'accord. J'ai appuyé le projet de loi C-5 — en parlant de faire deux choses en même temps — parce que nous avons besoin d'une sorte de voie à suivre, mais il serait préférable, à mon avis et de l'avis de nombreuses personnes, d'abroger les lois qui empêchent la réalisation des projets.

Je pourrais peut-être poser une question sur l'écart d'investissement, comme vous l'avez mentionné, au cours de cette décennie perdue que nous pouvons tous les deux reconnaître. Pouvez-vous

nous en décrire l'ampleur? Pouvez-vous décrire le déficit d'investissement ou l'écart entre ce qui est investi dans le pétrole et le gaz au Canada et aux États-Unis ou chez d'autres producteurs concurrents?

**Lisa Baiton:** Ce que je dirais, c'est que nous avons du rattrapage à faire, mais j'ai énuméré beaucoup de choses qui se sont produites, même au cours de la dernière année, et qui sont extrêmement utiles. Le projet de loi C-39 est un pas important vers la rapidité, la certitude et la prévisibilité nécessaires à la réalisation de grands projets au Canada. Toute mesure visant à simplifier les examens fédéraux, à établir...

**Pat Kelly:** Il ne me reste que quelques secondes. J'ai besoin d'un oui ou d'un non rapide. Est-ce que de grands projets ont déjà été approuvés?

**Lisa Baiton:** Le pipeline Pacific Link vient d'être ajouté à la liste des grands projets. Pour le LNG Canada 2, une décision d'investissement finale a été prise la semaine dernière, ce qui change beaucoup de choses. En ce qui concerne les projets en haute mer, nous espérons pouvoir commencer la première production sur White Rose Ouest en 2027, et, avec un peu de chance, une décision d'investissement finale sera aussi...

• (1130)

**Le président:** Merci à vous deux.

Monsieur Hogan, vous avez six minutes.

**Corey Hogan (Calgary Confederation, Lib.):** Merci, monsieur le président.

Merci aux témoins.

Je suis toujours ravi quand il y a une personne de Calgary parmi les témoins. Merci donc, madame Baiton, d'être cette personne aujourd'hui.

Le 1<sup>er</sup> octobre, le gouvernement a déclaré que l'oléoduc de la côte Ouest, désormais connu sous le nom de Pacific Link, était un projet d'intérêt national. Il s'agit d'un projet emballant, salué par la première ministre de l'Alberta, par des collectivités partout au Canada et, bien sûr — je le sais — par de nombreuses personnes présentes dans cette salle, puisque mes collègues d'en face ont demandé cela dans une motion déposée le 2 juin. À l'époque, nous avions dit que c'était déjà l'intention du gouvernement, mais que l'Alberta n'avait pas encore présenté de proposition. C'est désormais chose faite. Nous l'avons examinée. Nous l'avons approuvée. Les travaux débiteront cette année, ce qui, je pense, est pour nous tous une raison de se réjouir.

Cela s'inscrit bien entendu dans le cadre d'un protocole d'entente qui engage les gouvernements du Canada et de l'Alberta à prendre un certain nombre de mesures supplémentaires — notamment atteindre la carboneutralité d'ici 2050, réduire de manière substantielle les émissions de méthane, instaurer une tarification du carbone pour les industries appuyée par des contrats pour les écarts, et réaliser des investissements importants dans le captage du carbone —, afin de créer des bases durables pour les projets d'énergie conventionnelle et renouvelable que nous souhaitons.

La semaine dernière a également été marquée par les décisions d'investissement définitives concernant la deuxième phase du projet LNG Canada. La semaine précédente, c'était le dépôt du projet de loi C-39, la Loi visant à bâtir un Canada fort, dont nous avons déjà parlé. Cela s'inscrit dans la continuité d'une série de projets, dont beaucoup sont déjà en cours, tels que les pipelines Sunrise et Coastal GasLink. C'est une période excitante pour le secteur de l'énergie au Canada et pour la sécurité énergétique.

Madame Baiton, au sujet de l'autonomie énergétique et de la sécurité énergétique intérieure, vous avez déclaré que l'ampleur des possibilités est nationale, et je partage tout à fait votre avis. Ces possibilités nationales sont portées par la demande internationale et, comme vous l'avez souligné, par notre réputation de fournisseur de confiance.

Monsieur Bowen, vous avez évoqué les débouchés en matière de sécurité qu'ouvre l'intégration avec les États-Unis.

Je me demande si vous pourriez tous les deux en dire plus long au sujet du lien entre les débouchés internationaux et la sécurité énergétique intérieure, et parler davantage des perspectives, des tensions et des risques.

Madame Baiton, nous pourrions commencer par vous.

**Lisa Baiton:** Bien sûr, et je vais revenir sur certaines des remarques que j'ai faites précédemment.

Je pense qu'il y a eu une véritable prise de conscience, tant sur la scène mondiale que géopolitique, quant à l'importance cruciale de la sécurité énergétique pour la sécurité continentale, la souveraineté nationale, la sécurité énergétique intérieure et la sécurité économique. On l'a constaté dans l'opinion publique. On a vraiment pu observer, en temps réel, une prise de conscience profonde à cet égard.

La réponse d'Équipe Canada, tant à l'échelle fédérale que provinciale, pour réellement garantir la protection de notre souveraineté et de notre sécurité énergétique... Il est temps de développer notre production et nos exportations afin de répondre à la demande mondiale. Nous commençons véritablement à franchir des étapes importantes dans la suppression des obstacles réglementaires et fiscaux qui ont repoussé les investisseurs au cours de la dernière décennie. Il reste encore beaucoup à faire, mais ces avancées sont considérables. C'est un grand pas en avant pour rétablir la confiance des investisseurs et les inciter à se tourner à nouveau vers le Canada.

**Corey Hogan:** Monsieur Bowen, que pensez-vous de l'intégration et du fait qu'elle pourrait présenter à la fois des possibilités et des risques pour la sécurité énergétique?

**Dave Bowen:** Dans le contexte du Manitoba, je pense que notre situation est similaire à celle des autres provinces grandes productrices d'hydroélectricité. Nous disposons d'interconnexions avec les États-Unis depuis près de trois décennies. J'ai remarqué que, dans un réseau principalement hydroélectrique, l'écart entre les pics et les creux est environ deux fois plus grand.

Le marché américain est probablement 10 fois plus vaste que ceux situés à l'est et à l'ouest, et il propose différents produits, tels que les contrats de diversification. Aux États-Unis, le MISO doit gérer des pics estivaux et des pics hivernaux. Il y a un échange. En gros, environ un dixième de notre réseau fait l'objet de contrats de diversification. Il s'agit d'un transfert gratuit de mégawatts vers les États-Unis en été, que nous récupérons ensuite en hiver. Les avan-

tages sont considérables. La sécurité énergétique est un enjeu réel auquel nous devons réfléchir, mais nous aurions tort de négliger notre relation avec les États-Unis et ce qu'elle nous apporte, tant en termes d'abordabilité que de fiabilité pour l'avenir.

Lorsque l'on pense aux interconnexions avec la Saskatchewan et l'Ontario, celles que nous avons mises en place au fil des ans ont toujours associé la production à la distribution. Si l'on veut que cela fonctionne pour le Canada, nous devrions continuer à prendre en compte ces mêmes aspects à l'avenir.

● (1135)

**Corey Hogan:** Merci.

Je pense que l'intégration des secteurs de l'électricité est similaire à celle des secteurs du pétrole brut et des produits pétroliers. Il existe de nombreux liens nord-sud dont les deux pays ont tiré profit.

Madame Baiton, vous avez évoqué le fait que le Canada est considéré comme un modèle en matière de participation des Autochtones. J'aimerais que vous développiez ce point, en expliquant en quoi cela consiste et en quoi cela pourrait contribuer à la sécurité énergétique.

**Lisa Baiton:** Tout à fait. Comme je l'ai dit, le Canada est un modèle à suivre en matière de ressources naturelles, notamment dans le domaine du pétrole et du gaz. De notre point de vue, les partenariats avec les Autochtones et leur participation sont essentiels à la réussite des projets pétroliers et gaziers.

Le secteur s'efforce depuis de nombreuses années d'être un partenaire solide dans le cadre de la réconciliation économique avec les peuples autochtones. Nous sommes très fiers du chemin parcouru et des futures possibilités de partenariat qui nous permettront d'être un fournisseur d'énergie fiable et stable pour le monde entier. Cette relation a commencé par le fait que nous sommes le plus grand employeur d'Autochtones. Nous sommes ensuite devenus le principal facilitateur et partisan des chaînes d'approvisionnement autochtones, puis les Autochtones ont pris une participation importante au capital dans le cadre de projets de l'industrie, qu'il s'agisse de pipelines, de parcs de stockage, de centrales électriques, de terminaux de GNL ou autres.

**Le président:** Merci. Je vais devoir vous interrompre ici et passer à M. Simard.

[Français]

Monsieur Simard, vous avez six minutes.

**Mario Simard (Jonquière—Hébertville—Pays-des-Bleuets, BQ):** Merci, monsieur le président.

J'aimerais indiquer à mon collègue, Corey, que j'apprécie beaucoup, qu'il parlait un peu vite tout à l'heure: c'est difficile pour les interprètes.

**Corey Hogan:** C'est noté.

**Mario Simard:** Je suis content que vous soyez avec nous, madame Baiton. Peut-être allez-vous pouvoir éclairer ma lanterne. Lorsqu'on parle du rôle du Canada en sécurité énergétique, je vois quelques incohérences que j'aimerais vous expliquer.

Si on regarde les exportations d'énergie du Canada, entre 75 % et 80 % de l'ensemble des exportations du Canada s'en vont aux États-Unis. Si on regarde le pétrole brut, 91 % des exportations canadiennes sont allées directement aux États-Unis en 2025. Nous sommes en conflit commercial avec les Américains et le pétrole est un produit non tarifé. Je ne vois pas comment la construction de nouvelles infrastructures peut nous aider dans le conflit commercial, loin de là. Si on regarde qui sont les principaux propriétaires des grandes entreprises pétrolières, on se rend compte que 60 % sont américains. Si on regarde les profits que ces gens ont tirés de 2021 à 2024, c'est 131 milliards de dollars de profit et 80 milliards de dollars en dividendes, qui sont allés majoritairement aux États-Unis. C'est une fuite de capitaux d'environ 12,5 milliards de dollars.

Quand je vois le gouvernement fédéral investir dans des infrastructures gazières et pétrolières, je me dis que cela ne se fait pas à l'avantage des Canadiens et encore moins à l'avantage des Québécois, mais plutôt à l'avantage des Américains. J'ai même de la difficulté à comprendre le modèle économique que vous avez, parce que vous faites des profits record.

Cenovus, cette année, va avoir fait des profits quatre fois supérieurs à ceux qu'elle a faits en 2024. Vous faites des profits record, mais aucune entreprise pétrolière ne veut payer pour les infrastructures. Le pipeline Pacific Link, encore une fois, coûte 43 milliards de dollars, mais personne du secteur pétrolier n'est au rendez-vous pour payer ces infrastructures.

J'essaie de me faire une idée à ce sujet. Je vois des investissements qui servent majoritairement les Américains dans un conflit commercial sur un produit non tarifé, le pétrole. Les États-Unis sont le pays qui reçoit 90 % de nos exportations de pétrole. Nous allons payer leurs infrastructures, ils font des profits record; j'ai de la difficulté à voir comment on peut trouver quelque chose de positif là-dedans.

Je suis content que vous soyez là, peut-être allez-vous pouvoir me faire changer d'idée.

[Traduction]

**Lisa Baiton:** Permettez-moi de commencer par votre première question concernant les États-Unis. Je me contenterai de répéter ceci: deux choses peuvent être vraies en même temps. Le Canada doit absolument suivre une voie parallèle pour élargir l'accès à davantage de clients à l'échelle mondiale. Plus le nombre de pays qui comptent sur l'énergie canadienne augmente, plus cela renforce notre position géopolitique, notre pouvoir de négociation et notre sécurité et souveraineté économiques.

Cependant, malgré toutes les incertitudes, les menaces et les défis commerciaux engendrés par l'administration Trump, nous devons vraiment reconnaître que les États-Unis sont le plus grand consommateur de pétrole et de gaz naturel de la planète, qu'ils le resteront et qu'ils constituent, de loin, le plus gros client du Canada. Nos échanges énergétiques se font sans pratiquement aucun droit de douane depuis près de 150 ans. Nos entreprises fonctionnent de façon harmonieuse de part et d'autre de la frontière. Nos infrastructures énergétiques ont été construites au fil de ce siècle. Les pipelines, les raffineries, les centrales électriques et les installations d'exportation ont été délibérément étroitement interconnectés en raison de cette relation centenaire. C'est pourquoi les États-Unis resteront une importante destination pour le pétrole et le gaz naturel canadiens bien au-delà du mandat de l'administration Trump. Nous soutenons fermement le maintien d'un commerce du pétrole et du

gaz naturel sans droits de douane entre le Canada et les États-Unis, car le système actuel profite bel et bien aux Canadiens.

• (1140)

[Français]

**Mario Simard:** Merci.

Votre réponse m'indique que, dans un futur proche, les États-Unis resteront notre plus gros client d'exportation d'énergie. Lorsqu'on utilise le discours disant qu'il faut investir dans des infrastructures gazières, pétrolières pour nous libérer des Américains, dans les faits, il y a un peu de fumisterie là-dedans, puisque, éventuellement, ce seront quand même les États-Unis, notre principal partenaire au point de vue énergétique.

[Traduction]

**Lisa Baiton:** Non, c'est faux.

[Français]

**Mario Simard:** Si vous pouvez me démontrer l'inverse, je suis preneur.

Est-ce que votre association a des chiffres? Avez-vous des cibles lorsque vous dites qu'il faut se sevrer du client américain? Avez-vous des cibles pour faire davantage d'exportations et faire descendre ce ratio épouvantable de 90 % d'exportation de pétrole brut vers les États-Unis? Avez-vous des cibles comme l'Europe, par exemple, pour le faire passer à 50 % ou je ne sais trop? Est-ce que ça fait partir des réflexions qu'à votre association?

[Traduction]

**Lisa Baiton:** Je tiens à répéter que les Canadiens sont capables de faire plusieurs choses à la fois. La sécurité énergétique de l'Amérique du Nord est directement liée à la sécurité nationale et continentale. Le maintien ou le développement des échanges énergétiques avec les États-Unis renforce la position du Canada dans les négociations économiques.

Parallèlement, le monde se tourne vers le Canada comme source d'énergie fiable, sûre et digne de confiance. Veiller à ce que nous puissions répondre à cette demande profite non seulement au Canada et aux Canadiens sur le plan économique, mais garantit également à nos alliés un accès au pétrole et au gaz naturel, un accès direct, sans devoir passer par les États-Unis. Ces deux aspects revêtent donc une importance capitale.

**Le président:** Merci à vous deux.

Chers collègues, nous allons commencer notre deuxième tour. La parole est d'abord à M. Patzer pour cinq minutes.

Monsieur Patzer, allez-y.

**Jeremy Patzer (Swift Current—Grasslands—Kindersley, PCC):** Merci beaucoup, monsieur le président.

Je vais d'abord poser quelques questions au représentant de Manitoba Hydro.

Pourriez-vous dire au Comité où vous exportez l'électricité du Manitoba?

**Dave Bowen:** Nous exportons vers les États-Unis, la Saskatchewan et l'Alberta. Il y a deux types de produits. Il y a d'une part un produit stable et fiable, qui est généralement inclus dans les listes de conditions d'une durée de deux ans à plus de cinq ans. D'autre part, il y a un produit sur le marché au comptant, qui est principalement destiné aux États-Unis, mais une petite partie est également acheminée vers l'Ontario.

**Jeremy Patzer:** D'où importez-vous votre électricité ?

**Dave Bowen:** Nous l'importons principalement des États-Unis, mais il se peut qu'une petite partie provienne de l'Ontario et une autre de la Saskatchewan.

**Jeremy Patzer:** Votre réseau a subi certaines pressions en raison du faible niveau d'eau du lac Winnipeg. Quel impact cela a-t-il eu sur votre réseau au cours des deux dernières années ?

**Dave Bowen:** Nous avons connu trois sécheresses et quatre années de faibles niveaux d'eau au cours des cinq dernières années. Il y a les deux éléments que sont l'énergie et la capacité. L'énergie décrit le fait que toutes les ampoules consomment des kilowattheures. La capacité décrit le fait que toutes les ampoules s'allument simultanément, et nous devons gérer cela. L'hiver dernier, en janvier, nous avons importé une quantité record depuis le marché du MISO aux États-Unis. Nous faisons certes tourner nos centrales de manière cyclique pour tirer parti des prix, mais nous avons tout de même beaucoup importé. Gardez à l'esprit que nous avons un critère énergétique selon lequel nous sommes capables de faire face aux plus faibles crues depuis plus de 100 ans, mais pour des raisons économiques et pour nous aider à surmonter la sécheresse, nous nous sommes appuyés sur les États-Unis.

• (1145)

**Jeremy Patzer:** D'accord.

Si un secteur important s'adressait à vous aujourd'hui parce qu'il souhaite établir, par exemple, un centre de données axé sur l'IA ou mettre en oeuvre un projet qui ferait peser une charge importante sur votre réseau, seriez-vous en mesure de fournir cette capacité ?

**Dave Bowen:** Nous disposons d'une capacité supplémentaire d'environ 200 à 300 mégawatts. Nous avons fixé à 2030 la date à laquelle de nouvelles ressources seront nécessaires, et cela concerne l'ensemble de la province. Si ce besoin dépassait 20 à 50 mégawatts, nous aurions besoin d'une nouvelle capacité de production.

**Jeremy Patzer:** Avez-vous prévu une nouvelle capacité de production ? Je crois qu'il y a un projet d'expansion du réseau de gaz naturel à Brandon...

**Dave Bowen:** C'est exact.

**Jeremy Patzer:** ...et un autre à Selkirk également. Est-ce que c'est toujours le cas ?

**Dave Bowen:** Dans le cadre de la Planification intégrée des ressources, la PIR, nous avons effectivement prévu une nouvelle capacité de production. D'ici 2030, nos nouvelles turbines à combustion seront mises en service.

**Jeremy Patzer:** D'accord.

Je vais maintenant m'adresser à Mme Baiton pendant quelques instants.

Dans le cadre de l'accord actuel entre le gouvernement fédéral et l'Alberta sur la tarification du carbone pour les industries, le coût de production d'un baril de pétrole issu des sables bitumineux — en dollars américains, je tiens à le préciser — s'élève à environ 58 dol-

lars le baril. En raison de l'accord sur la tarification du carbone conclu avec le gouvernement fédéral, qui prévoit un prix de 95 dollars la tonne, ce coût va grimper à 75 dollars le baril, et il pourrait encore augmenter lorsque le prix du carbone atteindra 140 dollars la tonne.

Est-ce que des acteurs de l'industrie vous ont dit être préoccupés par ce coût supplémentaire qui n'est pas appliqué dans des pays concurrents ?

**Lisa Baiton:** Je dirais que le nouveau plan de tarification du carbone pour les industries constitue une amélioration par rapport aux versions précédemment proposées, mais qu'il entraîne néanmoins un coût important et sans équivalent pour les producteurs canadiens de pétrole et de gaz naturel. Si notre objectif est de développer les exportations canadiennes d'énergie, nous ne devrions pas alourdir les coûts de production du gaz naturel et du pétrole au Canada, alors qu'aucun autre pays avec lequel nous sommes en concurrence directe ne l'a fait.

**Jeremy Patzer:** Je viens de consulter un graphique publié dans The Hub. Il compare le fardeau fiscal de l'Alberta à celui des États-Unis. Selon ce graphique, celui des États-Unis se situe entre 15 et 16 %. Pour l'Alberta, il est de 76 % pour le pétrole des sables bitumineux et de 49 % pour le pétrole conventionnel.

Face à un écart fiscal aussi considérable entre le Canada et les États-Unis, surtout compte tenu des mesures prises par le gouvernement libéral à l'encontre de nos producteurs, comment les producteurs vont-ils pouvoir rester compétitifs ?

**Le président:** Pourriez-vous nous donner une réponse rapide, madame Baiton ?

**Lisa Baiton:** Pour faire court, je dirai que nous avons fait beaucoup de chemin au cours de la dernière année, grâce à des changements réglementaires et fiscaux assez importants, mais il en reste encore à faire. Si nous voulons véritablement attirer des capitaux internationaux, comme je l'ai dit dans ma déclaration préliminaire, il faudrait un arrimage entre les gouvernements de tout le pays afin de nous assurer que nous disposons des cadres réglementaires et fiscaux les plus compétitifs pour attirer ces capitaux au Canada.

**Le président:** Merci à vous deux.

Monsieur Guay, vous disposez de cinq minutes.

**Claude Guay (LaSalle—Émard—Verdun, Lib.):** Merci, monsieur le président.

Madame Baiton, je suis ravi de vous revoir. Ma première question s'adresse à vous.

Nous avons beaucoup parlé des grands projets liés à l'exportation dans le secteur du GNL : Woodfibre, les phases 1 et 2 de LNG Canada, Cedar, Ksi Lisims... la liste est longue. Du côté du pétrole, comme vous l'avez souligné, nous venons d'annoncer le projet Pacific Link et il y a l'expansion du pipeline TMX. Il y a donc beaucoup de projets en cours en matière d'exportation.

Par ailleurs, ces dernières années, bon nombre de vos membres se sont employés à réduire leur endettement, à racheter des actions et à percevoir des dividendes, mais ils se sont montrés moins actifs en matière d'investissement.

Lorsque nous avons parlé des investisseurs, vous avez indiqué tout à l'heure qu'ils ont besoin de certitude. Vous avez souligné la mégadédution, qui devrait représenter un formidable incitatif à l'investissement en capital. Vous ne vous êtes pas encore exprimée — mais j'espère que vous le ferez — au sujet du projet de loi C-39, la Loi visant à bâtir un Canada fort, qui vise justement à apporter de la certitude. Parlez-nous, s'il vous plaît, de l'environnement économique du point de vue de la production. Même si je pense que nous avons une excellente stratégie en matière d'exportation et d'infrastructures, j'aimerais en savoir plus sur la position de vos membres concernant les investissements dans le domaine de la production.

• (1150)

**Lisa Baiton:** Permettez-moi de commencer par dire que le Canada attire les investissements des marchés financiers mondiaux grâce à ses ressources en pétrole et en gaz naturel de grande qualité, ainsi qu'à la capacité de la main-d'œuvre canadienne à les exploiter de manière responsable.

Pour répondre à votre question, les entreprises membres de l'ACPP sont à la fois privées et cotées en bourse. Il existe au Canada des producteurs de pétrole et de gaz naturel, petits et grands, qui emploient des Canadiens et génèrent des milliards de dollars de recettes publiques destinées à financer notre système de santé, nos écoles et les programmes sociaux dont dépendent les Canadiens.

Je tiens également à souligner qu'il n'existe aucune subvention directe liée à la production ou à la consommation de pétrole et de gaz naturel au Canada, et que, grâce aux impôts et aux redevances, les producteurs canadiens de pétrole et de gaz naturel ont généré 116 milliards de dollars pour les gouvernements de tout le pays au cours des trois dernières années seulement. Je le répète, ces fonds servent à financer notre système de santé, nos écoles et les programmes sociaux dont dépendent les Canadiens.

Il existe des cas où un partenariat entre le gouvernement et l'industrie en matière d'investissements peut s'avérer judicieux, notamment pour le développement et la mise à l'échelle de nouvelles technologies. Nous avons beaucoup parlé du captage du carbone au cours de la dernière année, et c'est précisément dans ce domaine qu'un partenariat pourrait s'avérer utile pour contribuer à la création d'une nouvelle industrie au Canada, générer de nouveaux emplois et permettre l'exportation de cette nouvelle industrie et de cette nouvelle technologie à l'échelle mondiale.

**Claude Guay:** Si cela ne vous dérange pas, pourriez-vous...? Avons-nous mis en place les conditions nécessaires? Il semble que nous disposons d'une capacité d'exportation importante. Allons-nous exploiter pleinement ces pipelines? Allons-nous exploiter pleinement ces installations d'exportation de GNL? C'est sur ce point que j'aimerais que vous nous apportiez des éclaircissements.

**Lisa Baiton:** Les États-Unis restent le principal concurrent du Canada en matière de capitaux et d'investissements dans le secteur du pétrole et du gaz en amont. J'ai dit dans ma déclaration préliminaire que la mégadédution à la productivité comble un écart concurrentiel important entre nos deux pays en matière de déduction des coûts d'investissement. Grâce à cette modification, ainsi qu'aux récents amendements concernant les projets liés aux sables bitumineux dans la Loi sur l'évaluation d'impact et la Loi visant à bâtir un Canada fort, le Canada fait désormais un pas en avant considérable pour améliorer la compétitivité de l'industrie du pétrole et du gaz naturel et pour devenir l'un des meilleurs endroits au

monde où investir dans l'énergie, alors que nous nous apprêtons à devenir la prochaine superpuissance énergétique mondiale.

Il reste encore beaucoup à faire. Il y a eu de nombreuses annonces formidables, mais chacune d'entre elles nécessite encore beaucoup de travail pour se concrétiser. De plus, comme je l'ai dit à l'un de vos collègues il y a quelques instants, nous devons encore examiner l'ensemble du cadre fiscal et réglementaire canadien aux échelons fédéral, provincial et municipal, sortir de notre coquille et ne pas avoir peur d'analyser comment le Canada, dans son ensemble, rivalise pour attirer les capitaux avec d'autres pays où ces capitaux pourraient être investis dans le monde.

**Le président:** Merci à vous deux.

**Claude Guay:** Merci.

**Le président:** Votre temps est écoulé, monsieur Guay.

[Français]

Monsieur Simard, vous avez la parole pour deux minutes et demie

**Mario Simard:** Merci beaucoup, monsieur le président.

En réponse à mon collègue, madame Baiton, vous venez d'aborder la question des retombées du secteur pétrolier en disant qu'il n'y a pas de subsides directs à l'industrie pétrolière.

Généralement, pour calculer les avantages d'un secteur économique, on peut faire un genre d'analyse coût-avantage. Il n'y a pas si longtemps, je pense que des gens d'Unifor se sont présentés en comité pour dire que, quand on regarde la trajectoire de la production pétrolière, on se rend compte qu'il y a une augmentation de la production, mais que le nombre d'emplois qui y ont associés ne va pas de pair avec l'augmentation de la production. Ça veut dire que si vous devenez, ou plutôt si les gens du secteur pétrolier deviennent plus efficaces — et c'est ce que je suppose —, ils investiront probablement dans l'automatisation et dans l'amélioration des procédés.

Cependant, je ne m'explique pas pourquoi deux grands projets d'infrastructure, nommément TMX et Pacific Link, auront été réalisés au Canada avec des fonds publics. Je ne m'explique pas pourquoi le secteur pétrolier, qui fait des profits record, soit 131 milliards de dollars de 2021 à 2024 comme je vous le disais tout à l'heure, n'est pas en mesure de mettre de l'argent dans ses propres infrastructures. Pourquoi est-ce que ce sont le gouvernement fédéral, le gouvernement de l'Alberta ou le public qui le font? Ce sont M. et Mme Tout-le-Monde qui sont obligés de payer de leur poche pour payer ces infrastructures.

• (1155)

[Traduction]

**Lisa Baiton:** Je vais simplement répéter qu'il n'y a pas de subventions directes à la production ou à la consommation de pétrole et de gaz naturel au Canada. Je tiens également à répéter que, en impôts et en redevances, les producteurs de pétrole et de gaz canadiens ont généré 116 milliards de dollars pour les gouvernements de tout le Canada au cours des trois dernières années seulement. Cela sous-tend une grande partie de notre...

[Français]

**Mario Simard:** Je suis désolé de vous interrompre.

Je comprends très bien. Je veux juste revenir sur ma question. Je comprends que tous les secteurs d'activité économique ont une fiscalité et donnent un apport à l'économie canadienne et soutiennent les services, que ce soit la santé ou l'éducation. Le secteur forestier, l'aluminium, et tous les secteurs économiques soutiennent l'économie canadienne. Je comprends tout à fait ça.

Moi, ce que je vous demande, c'est pourquoi un secteur d'activité économique, qui fait des profits record, n'est pas en mesure de...

[Traduction]

**Le président:** Votre temps est écoulé.

[Français]

**Mario Simard:** Est-ce que c'est parce que l'environnement canadien n'est pas suffisamment efficace? Pourquoi ne sommes-nous pas en mesure de payer nos propres infrastructures?

[Traduction]

**Le président:** Je vais permettre une réponse rapide, madame Baiton.

**Lisa Baiton:** De façon générale, nous devrions chercher à mettre en place les mesures fiscales et réglementaires fédérales, provinciales et municipales les plus concurrentielles pour attirer les capitaux afin que les investissements aient lieu.

**Le président:** Merci.

Merci à vous deux.

Nous passons maintenant à la vice-présidente, Mme Anstey.

**Carol Anstey (Long Range Mountains, PCC):** Merci, monsieur le président.

Merci, madame Baiton. Je suis heureuse de vous voir au Comité.

Madame Baiton, en avril dernier, vous avez dit que le Canada continuait d'envisager une taxe sur le carbone pour l'industrie, alors qu'aucun autre pays producteur et exportateur n'en impose à ses producteurs. Vous avez mentionné le projet Bay du Nord. Jim Keating, PDG de la Oil and Gas Corporation of Newfoundland and Labrador, a également comparu devant le comité de l'environnement, où il a parlé de la complexité de notre système de tarification du carbone.

On sait qu'Equinor s'apprête à prendre une décision finale en matière d'investissement. On sait que BP a également vendu ses intérêts à Equinor et qu'elle pourrait chercher d'autres investisseurs. Dans cette optique, et compte tenu des entreprises que vous représentez, quelle incidence la complexité de notre système de tarification du carbone a-t-elle lorsqu'une entreprise décide si elle va investir au Canada ou plutôt placer ses capitaux dans d'autres pays?

**Lisa Baiton:** Je vous remercie de la question.

Je tiens à réaffirmer que le Canada dans son ensemble, à l'échelle fédérale, provinciale et municipale, doit examiner ses mesures fiscales et réglementaires afin de comparer les conditions offertes ici à celles d'autres régions productrices dans le monde, et s'assurer que nous sommes compétitifs pour attirer les capitaux; c'est là mon premier point.

Pour répondre à votre question sur la taxe sur le carbone pour l'industrie, je réitère que la nouvelle version constitue une amélioration, mais qu'elle représente tout de même un coût particulier pour les producteurs canadiens de pétrole et de gaz naturel. Si l'objectif commun est de diversifier l'économie et d'accroître les exportations

d'énergie, il ne faudrait pas imposer des coûts, comme une taxe sur le carbone pour l'industrie, à la production pétrolière et gazière, alors qu'aucun autre pays avec lequel nous sommes directement en concurrence ne le fait.

En réponse à votre commentaire sur les changements climatiques, je dirais que le Canada peut accroître sa production et ses exportations de pétrole et de gaz naturel sans compromettre ses ambitions climatiques. Les producteurs explorent des solutions novatrices, comme le remplacement de dizaines de milliers de vannes pneumatiques pour réduire les émissions de méthane, l'utilisation de drones satellites pour surveiller, détecter et sceller les fuites dans les infrastructures, et le déploiement à grande échelle du captage du carbone. Nous pouvons exporter bon nombre de ces technologies et de ces avancées...

**Carol Anstey:** Merci, madame Baiton.

**Lisa Baiton:** ... et aider d'autres secteurs et d'autres pays à réduire leurs émissions également.

**Carol Anstey:** Pour conclure vos remarques sur la taxe sur le carbone pour l'industrie, compte tenu de l'importance du projet Bay du Nord pour Terre-Neuve-et-Labrador, je me demande simplement ce que vous pensez du fait que le gouvernement pourrait faire marche arrière concernant certaines de ces mesures et le fait de soutenir Terre-Neuve-et-Labrador à ce moment crucial que représente la décision finale en matière d'investissement. Seriez-vous d'accord avec cela?

• (1200)

**Lisa Baiton:** Je pense que tous les grands projets sont essentiels. Il est encourageant de voir, surtout depuis un an ou un an et demi, comment le gouvernement fédéral et les provinces collaborent pour garantir le bon fonctionnement de l'ensemble du système d'un océan à l'autre.

**Carol Anstey:** J'aimerais changer un peu de sujet. En ce qui concerne l'abordabilité pour les ménages et l'énergie, Statistique Canada a constaté que près de 14 % des ménages de Terre-Neuve-et-Labrador consacraient au moins 10 % de leur revenu après impôt à l'énergie résidentielle, comparativement à 5,6 % à l'échelle nationale, et ce seuil de 10 % est considéré comme un seuil de précarité énergétique. Pour les familles des régions plus froides, l'abordabilité est déjà une préoccupation importante. Du point de vue des producteurs, comment la tarification du carbone pour l'industrie influe-t-elle sur le coût de l'approvisionnement en mazout domestique?

Dans quelle mesure ces coûts peuvent-ils au bout du compte avoir une incidence sur les consommateurs, surtout dans un endroit comme Terre-Neuve-et-Labrador, où 30 % des maisons sont chauffées au mazout?

**Lisa Baiton:** Je tiens simplement à rappeler qu'il s'agit d'un cercle vertueux. Si l'on met correctement en place tous les piliers et les cadres réglementaires et fiscaux, si l'on obtient les capitaux d'investissement, et si l'on peut commencer à construire, cela sera bénéfique non seulement pour protéger la souveraineté nationale, la sécurité économique et la sécurité énergétique, mais aussi pour stimuler l'économie.

**Carol Anstey:** Merci.

**Le président:** Il vous reste 10 secondes.

**Carol Anstey:** Ça va.

**Le président:** Merci, madame Anstey.

Notre dernier intervenant est M. St-Pierre.

Vous avez la parole pour cinq minutes.

**Eric St-Pierre (Honoré-Mercier, Lib.):** Merci, monsieur le président.

Monsieur Jenkins, il y a eu l'annonce concernant Churchill Falls cet été, sur laquelle mon collègue M. Guay a travaillé très fort. Elle promet de nombreux avantages pour ma province, le Québec, et aussi pour la circonscription de Long Range Mountains, ce qui réjouit probablement beaucoup mes collègues conservateurs, car il s'agit de l'un des plus grands projets d'énergie propre de l'histoire de l'Amérique du Nord. On parle de deux gigawatts d'énergie éolienne pour la communauté innue du Labrador et du Québec.

J'aimerais savoir quel est le point de vue d'Indigenous Clean Energy sur cet énorme projet d'énergie propre?

**James Jenkins:** À notre avis, le Québec mène depuis un certain temps déjà une stratégie visant à promouvoir les énergies renouvelables, ce qui implique une collaboration directe avec des partenaires autochtones, en l'occurrence la nation innue, et nous sommes ravis de voir cette initiative porter ses fruits.

Encore une fois, ce sont là des initiatives qui se déroulent davantage au niveau provincial et dans les services publics, mais le gouvernement fédéral dispose de certains leviers à cet égard, comme des crédits d'impôt à l'investissement et des subventions ciblées qui permettent à des groupes comme la nation innue d'avoir les moyens de participer de manière significative.

C'est l'un des nombreux excellents exemples de leadership autochtone dans ce domaine. C'est ainsi que nous percevons cette dynamique, qui se manifeste à l'échelle du pays. L'approche adoptée par le Québec en la matière s'est quelque peu distinguée de celle de nombreuses autres régions, et cela pourrait être un exemple qui montre que cette approche porte ses fruits.

**Eric St-Pierre:** C'est très bien. Merci.

Je vais lancer une pointe à mon collègue de Winnipeg-Sud. Il y a un très bon projet au Manitoba dirigé par Raven Indigenous Capital Partners.

Monsieur Jenkins, vous connaissez peut-être Jeff Cyr et son travail au Manitoba avec Aki Energy. Ils ont installé des systèmes géothermiques dans des collectivités des Premières Nations pour les décarboner grâce à ce qu'on appelle des contrats axés sur les résultats.

Je me demandais, monsieur Jenkins, si vous pouviez nous parler de ce type d'approche et de la façon dont on peut utiliser l'efficacité énergétique pour améliorer la sécurité et l'autosuffisance énergétiques des Autochtones. Si vous pouviez nous parler rapidement de ce type de projets et de leurs avantages pour les collectivités des Premières Nations, ce serait formidable.

**James Jenkins:** Avec plaisir.

Souvent, le capital n'est pas un problème pour des projets d'énergie renouvelable ou des réseaux de transport d'électricité, car ils sont très intéressants sur le plan financier et les contrats d'électricité présentent relativement peu de risques par rapport à de nombreux autres investissements. Les projets d'efficacité énergétique se sont avérés plus difficiles à mettre en œuvre, en particulier lorsqu'il s'agit d'initiatives locales. Le modèle de Raven Capital, qui permet un retour sur investissement à long terme, pourrait être un moyen de reproduire cette approche à l'échelle nationale. Nous appelons à

la mise en place de mécanismes de collaboration avec le gouvernement fédéral et d'autres sources potentielles de financement afin de concrétiser cette approche pour un plus grand nombre de collectivités.

Il y a quelques autres exemples. Nous préconisons fortement que les collectivités concluent des partenariats avec des sociétés de financement comme Raven Capital et d'autres. Notre vision serait de reproduire cela à l'échelle nationale pour le rendre accessible à de nombreuses communautés autochtones.

• (1205)

**Eric St-Pierre:** Rapidement, pouvez-vous nous donner un autre exemple de modèle d'autosuffisance énergétique pour les communautés des Premières Nations, un projet concret que nous pourrions comprendre?

**James Jenkins:** Pikwàkanagàn envisage actuellement un projet semblable au nord d'Ottawa, en Ontario, qui comprendrait des constructions neuves et des rénovations communautaires. C'est généralement ainsi que fonctionne ce modèle. Il faut généralement un certain soutien du secteur public et des capitaux disponibles pour que le modèle puisse fonctionner sur le long terme. Il y a quelques autres exemples de ce genre, où les projets sont essentiellement prêts à être mis en œuvre, et il s'agit de rénovations en profondeur qui profitent à toute la collectivité.

**Eric St-Pierre:** C'est parfait.

J'ai une dernière petite question à poser.

Quels outils stratégiques notre gouvernement peut-il adopter pour aider à développer des projets d'efficacité énergétique et d'énergie propre dans les collectivités des Premières Nations?

**James Jenkins:** L'un des outils stratégiques consisterait à envisager des programmes d'investissements plus souples, comme vous l'avez mentionné. Cela semble être la solution la plus accessible, car il y a déjà des exemples concrets de ce type de projet. Une autre piste pourrait être celle des subventions. Certaines administrations subventionnent l'efficacité énergétique. Les États-Unis avaient mis en place de très importantes subventions qui ont récemment pris fin. Cela pourrait être une façon de réaliser un certain potentiel, mais encore une fois, à court terme, les programmes d'investissements semblent offrir plus de souplesse.

**Le président:** Merci, monsieur St-Pierre.

Merci, chers collègues, de vos bonnes questions et observations.

Je tiens à remercier chaleureusement nos témoins d'avoir comparu devant nous aujourd'hui.

Je tiens à remercier M. St-Pierre et M. Patzer d'avoir inséré du contenu manitobain. J'ai pensé intervenir, mais je n'ai pas eu besoin de le faire parce qu'ils étaient là pour...

**Corey Hogan:** Ce n'était pas aussi bon que le contenu de Calgary.

**Le président:** ... la province charnière du Manitoba.

Chers collègues, nous allons faire une pause de sept minutes pour nous préparer à accueillir le prochain groupe de témoins.

Encore une fois, merci à nos témoins.

- (1205) \_\_\_\_\_ (Pause) \_\_\_\_\_
- (1210)
- (1215)

**Le président:** Chers collègues, bon retour. Nous reprenons la séance.

Je souhaite la bienvenue à tous nos témoins. Ils comparaissent virtuellement. À titre personnel, nous accueillons Thomas Walker, directeur de l'Institut pour la finance durable et professeur de finance à l'Université Concordia. De Environmental Defence Canada, nous accueillons Emilia Belliveau, responsable de programme, Transition énergétique, et Julia Levin, directrice associée, Climat national. De la Friends of Science Society, nous accueillons Michelle Stirling, directrice de la communication.

Bienvenue à tous.

Tous les témoins qui comparaissent virtuellement ont effectué un test obligatoire de connexion.

Permettez-moi de faire quelques observations à l'intention des nouveaux témoins: veuillez attendre que je vous nomme avant de prendre la parole. Je vous rappelle que tous les commentaires doivent être adressés à la présidence. Vous disposerez chacun de cinq minutes pour faire votre déclaration préliminaire, après quoi nous passerons aux questions.

Nous allons commencer par vous, monsieur Walker. Vous avez la parole pour cinq minutes.

**Thomas Walker (directeur, Institut pour la finance durable, université Queen's, et professeur de finance, université Concordia, à titre personnel):** Merci.

Monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du Comité, je vous remercie de m'avoir invité aujourd'hui.

Je m'appelle Thomas Walker. Je suis professeur de finances et directeur du Centre L. Jacques Ménard BMO pour les marchés financiers à l'Université Concordia. Je suis codirecteur du programme d'électrification durable Volt-Age, et je siège également à son comité scientifique. De plus, je suis directeur de l'Institut pour la finance durable de l'Université Queen's.

Plus tôt dans cette étude, des témoins ont dit au Comité que doubler le réseau électrique du Canada d'ici 2050 coûtera entre 1 et 2 billions de dollars. Les gouvernements et les contribuables ne peuvent pas payer cela seuls. La grande majorité de la somme doit provenir d'investisseurs institutionnels privés, comme des fonds de pension, des assureurs et des banques. Mon mémoire décrit quatre piliers financiers pour mobiliser ces capitaux privés, que je vais résumer aujourd'hui.

Le premier pilier met l'accent sur l'atténuation des risques liés aux capitaux privés grâce à un financement mixte, à des partenariats public-privé et au financement autochtone par actions. Le financement mixte consiste à utiliser des fonds publics ciblés pour absorber les risques initiaux des projets afin que les fonds de pension puissent s'acquitter de leurs obligations fiduciaires et investir à grande échelle.

En mars 2026, le Parlement a porté l'enveloppe de capital de la Banque de l'infrastructure du Canada à 45 milliards de dollars. Le recours à ces fonds pour les garanties de prêts de première perte, l'assurance-revenu et les partenariats public-privé réduira le risque

pour les prêteurs privés. Un risque plus faible signifie des taux d'intérêt plus bas et des factures d'électricité moins élevées pour les familles canadiennes.

Le financement autochtone par actions est un excellent exemple d'atténuation des risques. Comme premier...

[Français]

**Mario Simard:** Pardon, monsieur le président, mais il faudrait ralentir le débit si nous voulons maintenir les interprètes en vie jusqu'à cet après-midi.

[Traduction]

**Le président:** Monsieur Walker, j'espère que vous avez entendu. Pourriez-vous parler plus lentement? Nous avons arrêté le chronomètre, alors vous n'en avez pas perdu pendant cette pause.

Veuillez poursuivre.

**Thomas Walker:** Merci, monsieur le président.

Le financement autochtone par actions est un excellent exemple d'atténuation des risques. Comme l'a souligné la First Nations Major Projects Coalition, des garanties de prêts avec la cote de crédit AAA du Canada résolvent le problème des coûts d'emprunt élevés qui ont historiquement empêché les communautés autochtones de participer aux projets énergétiques. À l'heure actuelle, une communauté autochtone cherchant à financer une participation importante à un projet doit naviguer dans un labyrinthe d'organismes fédéraux et provinciaux. Le fait de proposer ces garanties par l'intermédiaire d'un seul organisme permettrait de réduire les délais et les chevauchements administratifs et ferait des Premières Nations de véritables partenaires financiers.

Le deuxième pilier prône la souveraineté nationale en matière de titrisation. La titrisation, c'est lorsque les banques regroupent dans des obligations échangeables des milliers de prêts individuels pour des thermopompes, des panneaux solaires ou de grands investissements dans les infrastructures, libérant ainsi des liquidités pour accorder de nouveaux prêts. Même si le mot « titrisation » rappelle peut-être aux gens la crise financière de 2008, la titrisation des infrastructures est complètement différente. Les données de Moody's montrent que les prêts publics-privés pour les infrastructures ont un taux de défaut de paiement de seulement 3,9 % sur 10 ans, et des taux de recouvrement de plus de 80 %.

Comme un membre du Comité l'a récemment souligné, les banques américaines revendent activement des prêts pour l'énergie propre, tandis que les banques canadiennes demeurent réticentes à le faire. Pendant ce temps, la Chine mobilise plus de 400 milliards de dollars par année en obligations vertes et en actifs titrisés. Le Canada doit mettre en place son propre cadre national de titrisation verte afin que les plateformes étrangères ne puissent jamais dicter quels projets énergétiques canadiens seront financés.

Le troisième pilier applique les leçons tirées de l'Allemagne et de l'Europe en matière de diversification du réseau et de gestion de la demande. Ayant moi-même grandi en Allemagne, j'ai vu de mes propres yeux à quel point l'élimination prématurée de la production d'énergie nucléaire a exposé les entreprises et les ménages allemands à des chocs de prix, ce qui suggère que le Canada devrait tirer parti de toutes les sources d'énergie pour maintenir une bonne diversification de sa production d'électricité.

Nous devons également renforcer la résilience du réseau électrique contre les phénomènes météorologiques extrêmes afin de réduire les primes d'assurance des services publics et de préserver les cotes de crédit. De plus, nous devrions investir dans la gestion de la demande. À cet égard, la banque de développement de l'État allemand, la KfW, présente un modèle exemplaire à l'échelle mondiale, utilisant un système d'approbation numérique automatisé pour financer des rénovations écoénergétiques qui réduisent efficacement la demande de pointe en hiver.

Enfin, le quatrième pilier vise à mettre fin au mutisme climatique et à offrir des données climatiques fiables aux investisseurs. Après l'adoption du projet de loi C-59 en 2024, les entreprises qui produisent 95 % de la production des sables bitumineux canadiens ont supprimé du jour au lendemain leurs données publiques sur la transition climatique, tandis que les plaintes pour écoblanchiment contre les banques canadiennes ont bondi de 70 %.

Comme l'a confirmé l'étude de 2025 de l'Institut pour la finance durable, l'ambiguïté juridique freine la production d'informations sur le climat. Même après le plus récent projet de loi C-15, les risques de litiges et l'inversion du fardeau de la preuve demeurent des sujets de préoccupation. Les investisseurs ne peuvent pas financer notre transition énergétique à l'aveuglette. Ils ont besoin de données et d'entreprises prêtes à les divulguer. Le Parlement devrait jumeler notre taxonomie émergente de la finance durable à une exonération juridique pour les déclarations d'entreprise faites de bonne foi afin que les entreprises honnêtes puissent rendre compte de leurs plans de transition sans crainte de poursuites judiciaires.

Je vous remercie du temps que vous m'avez accordé. Je suis prêt à répondre à vos questions.

• (1220)

**Le président:** Merci, monsieur Walker.

Nous allons maintenant entendre Mme Belliveau et Mme Levin. Vous avez la parole pour cinq minutes.

**Emilia Belliveau (responsable de programme, Transition énergétique, Environmental Defence Canada):** Bonjour, et merci au Comité de me donner l'occasion de présenter le point de vue d'Environmental Defence Canada sur l'électrification, l'autonomie énergétique et la sécurité énergétique intérieure du Canada.

De façon générale, Environmental Defence accueille favorablement que le gouvernement du Canada reconnaisse que l'électrification est au cœur des objectifs climatiques du Canada et de sa quête de souveraineté énergétique et économique. Les secteurs de l'énergie éolienne, de l'énergie solaire et du stockage d'énergie fourniront l'électricité dont une économie en pleine croissance et en pleine électrification a besoin. Toutefois, nous sommes très inquiets que la stratégie dans sa forme actuelle risque de renforcer la dépendance du Canada à l'égard des combustibles fossiles plutôt que d'accélérer notre transition vers leur abandon.

Le document de travail que le gouvernement a publié plus tôt cette année intitulé « Propulser un Canada fort: Une stratégie nationale pour une économie canadienne électrifiée », qualifie le gaz naturel de stratégique et d'essentiel pour l'avenir énergétique du Canada. Cette affirmation est erronée pour deux raisons. D'une part, elle est erronée du point de vue de la politique climatique et, d'autre part, elle est erronée du point de vue économique.

Le secteur de l'électricité canadien est déjà carboneutre à environ 80 %, ce qui est un avantage mondial dont nous devons tirer parti et

que nous ne devons pas gaspiller. La voie à suivre doit accorder la priorité à l'énergie éolienne, à l'énergie solaire, au stockage d'énergie, à la gestion axée sur la demande et à la modernisation du réseau, et non à un recours prolongé au gaz naturel justifié par des préoccupations à court terme en matière de coûts ou de fiabilité auxquelles il est possible de remédier grâce à des solutions de rechange propres.

En fait, la forte augmentation des émissions produites par les centrales au gaz, qui ont doublé au cours de la dernière décennie pour atteindre 40 mégatonnes en 2024, a déjà annulé la moitié des progrès réalisés grâce à l'assainissement du secteur électrique canadien par l'élimination progressive du charbon. Le gaz naturel est un combustible fossile, dont la majeure partie est extraite par fracturation au Canada. Une analyse du cycle de vie complet des émissions de gaz naturel, qui constitue la meilleure façon d'évaluer son incidence, démontre que le gaz peut être tout aussi polluant que le charbon, compte tenu des quantités énormes qui s'échappent durant l'extraction et le transport.

Les dernières données sur la compétitivité des sources énergétiques montrent que le gaz est plus coûteux que les énergies renouvelables, même lorsqu'on compare celles associées à un système de stockage sur batteries. Cette conclusion a été confirmée par les résultats des récents approvisionnements en Ontario. L'ajout de technologies de réduction des gaz à effet de serre comme le captage du carbone ne ferait que rendre le gaz considérablement plus coûteux, tout en échouant presque certainement à réduire les émissions à près de zéro, ce qui doit être le principal objectif du Canada.

Une analyse indépendante menée par Environnement et Changement climatique Canada, qui a mandaté cinq entreprises de modélisation et dont les résultats ont été présentés en octobre 2024, révèle qu'un réseau électrique dont le taux d'émissions est presque nul est réalisable d'ici 2035 et économiquement viable dans la plupart des régions du Canada. La modélisation montre que tous les scénarios se traduisent par des réductions d'émissions substantielles dans le cadre de la réglementation sur l'électricité propre, avec des réductions cumulées allant de 182 à 588 mégatonnes de CO<sub>2</sub> entre 2025 et 2050 pour l'ensemble des cinq modèles.

Le coût moyen de la réduction dans tous les modèles s'élève à 58 \$ par tonne entre 2025 et 2050, ce qui est tout à fait conforme aux mesures climatiques rentables et bien inférieur au coût social du carbone. Tous les modèles ont permis de concevoir des réseaux qui respectent les contraintes politiques de la Régie de l'énergie du Canada, ou REC, sans aucune rupture dans la capacité d'approvisionnement en énergie et en ressources. La modélisation confirme que le principal déterminant des coûts pour atteindre la quasi-carboneutralité n'est pas la réglementation en soi, mais le rythme de la construction des lignes de transmission et la disponibilité des ressources flexibles telles que le stockage, les interconnexions et la réponse à la demande. Si l'on veut résoudre les préoccupations relatives à la fiabilité du réseau, il faut investir davantage dans la flexibilité des énergies propres, et non dans plus de gaz.

Les modifications proposées à la réglementation sur l'énergie propre, telles qu'elles sont présentées dans le document de travail du Canada, représentent un recul dangereux et inacceptable par rapport à l'outil de réglementation le plus important du Canada pour la décarbonisation du réseau électrique. Si le gouvernement va de l'avant avec ces changements, cela compromettra la certitude réglementaire nécessaire aux investissements dans les énergies propres, retardera l'élimination graduelle des combustibles fossiles et créera un risque grave lié aux actifs délaissés, tout en portant atteinte à la crédibilité du Canada en matière de climat sur la scène internationale.

Le Canada dispose de diverses sources d'approvisionnement en électricité, notamment l'une des meilleures ressources hydroélectriques au monde. Le Canada possède d'autres ressources abondantes en énergie propre, allant de l'énergie solaire à l'énergie éolienne en mer en passant par l'énergie géothermique. Si nous les combinons aux ressources existantes d'énergie propre, elles peuvent être utilisées pour atteindre l'objectif d'un réseau électrique carboneutre. En fait, peu d'autres pays sont mieux placés que le Canada pour atteindre cet objectif.

Encore une fois, je vous remercie de m'avoir offert cette occasion de comparaître. Je me ferai un plaisir de répondre à vos questions.

• (1225)

**Le président:** Merci, madame Belliveau.

Nous allons céder la parole à Mme Stirling pour cinq minutes.

**Michelle Stirling (directrice de la communication, Friends of Science Society):** Je vous remercie de l'invitation à m'adresser au Comité.

Le document d'orientation intitulé « Propulser un Canada fort » fait état que la construction de lignes de transmission entre les provinces garantira la sécurité, la fiabilité et l'abordabilité en matière d'énergie.

Prenons l'exemple de l'Europe. Le physicien belge Pierre Kunsch a écrit dans l'article « Decarbonizing electricity in the European Union: A programmed failure demonstrated by the figures »:

Un laboratoire en bonne et due forme existe depuis une vingtaine d'années. Il permet de se forger une opinion impartiale sur ce qui est possible et ce qui ne l'est pas.

L'Espagne et le Portugal ont connu des pannes d'électricité à l'échelle nationale en avril 2025 en raison de l'instabilité du réseau causée par les énergies renouvelables. La Norvège ne veut plus être la batterie hydroélectrique de l'Europe. L'Allemagne a beaucoup d'énergie éolienne et solaire, mais elle alimente le pays grâce au charbon national et à l'électricité nucléaire provenant de France. L'énergie éolienne, l'énergie solaire et les lignes de transmission ont fait augmenter les coûts de l'électricité. En raison du coût élevé de l'électricité et du manque d'énergie nationale en Allemagne, l'industrie s'effondre et se tourne vers les États-Unis ou la Chine. La carboneutralité est une quête impossible.

Comme l'Europe, les objectifs en matière de carboneutralité du Canada ne peuvent pas être atteints d'ici 2030 ou 2050 avec les technologies actuelles, comme l'a clairement fait savoir le professeur émérite Vaclav Smil dans son séminaire sur la révolution énergétique. Il dit que les choses évoluent à pas de tortue.

Dans notre récente lettre ouverte adressée aux organismes de réglementation des banques, nous avons expliqué que les efforts en faveur de la carboneutralité reposaient sur des scénarios climatiques

catastrophiques, dont le plus connu est le RCP 8.5. Ces scénarios ont été officiellement qualifiés d'invraisemblables au printemps dernier, mais Environnement Canada continue de les utiliser dans le RCCC 2026, induisant ainsi en erreur les décideurs politiques. Il n'y a pas d'urgence climatique.

Par ailleurs, il n'y a pas de chaîne d'approvisionnement ni de capacité suffisante pour développer l'exploitation des minéraux critiques afin d'atteindre la carboneutralité, comme l'a démontré le professeur Simon Michaux. Aux taux de production de 2019, il faudrait 189 ans pour extraire suffisamment de cuivre et plus de 9 000 ans pour extraire suffisamment de lithium. La solution aux problèmes des émissions consiste-t-elle à tout électrifier?

Le diagramme de Sankey publié par le gouvernement montre que l'électricité ne répond qu'à 18 % de la demande énergétique du Canada. Les combustibles fossiles représentent 93 % de l'approvisionnement énergétique national et les énergies renouvelables, 7 %. L'énergie éolienne, l'énergie solaire et le stockage d'énergie par batterie à l'échelle du réseau peuvent-ils fournir une énergie fiable et abordable? Aux prix de 2021, les batteries nécessaires pour assurer un approvisionnement fiable en électricité provenant de l'énergie éolienne et solaire en Alberta seulement coûteraient près de 2 billions de dollars.

Les conditions météorologiques extrêmes saisonnières du Canada font en sorte que l'énergie solaire et l'énergie éolienne sont souvent inopérantes lorsqu'on a le plus besoin d'électricité supplémentaire. Le vent ne souffle pas toujours.

Les installations éoliennes et solaires peuvent fonctionner de manière fiable pendant environ 15 à 20 ans, et les batteries à l'échelle du réseau pendant une dizaine d'années. Elles doivent ensuite être remplacées au même coût ou à un coût plus élevé. Les anciennes installations ne peuvent pas être facilement recyclées, ce qui crée des déchets. Les centrales électriques conventionnelles peuvent fonctionner pendant environ 60 ans, tandis que les barrages hydroélectriques et les centrales nucléaires peuvent fonctionner pendant environ 100 ans.

Le Canada et les États-Unis dépendent l'un de l'autre pour leurs échanges d'électricité nord-sud. Cela assure une excellente fiabilité pour les deux pays. En raison de la sécheresse, la Colombie-Britannique a dû importer environ 20 % de son électricité des États-Unis. En raison de l'électrification du chauffage domestique et des sécheresses, il est arrivé qu'Hydro-Québec ne soit pas en mesure d'exporter de l'électricité vers les marchés américains. Le coût de la carboneutralité pour le Québec s'élèverait à 400 000 \$ par citoyen au cours des 24 prochaines années.

Le Canada doit accroître la production d'électricité conventionnelle. Les lignes de transmission interprovinciales ne règlent pas le problème. Les interconnexions sont utiles pour des échanges d'électricité limités et précis.

On cite l'Europe comme étant un modèle fortement interconnecté. Au Canada, il n'y a aucune ville de plus d'un million d'habitants entre Toronto et Calgary qui puisse assumer le coût des lignes de transmission.

L'expression « énergie propre » est trompeuse. L'énergie éolienne, l'énergie solaire et les batteries requièrent plus d'énergie et de minéraux critiques à la fabrication. Les émissions proviennent de la Chine, qui fonctionne au charbon.

L'hydrogène est présenté comme une solution, mais les inconvénients, les coûts et les dangers sont nombreux, et l'énergie géothermique est limitée par la géologie.

Je vous remercie.

• (1230)

**Le président:** Merci à tous nos témoins.

Nous allons maintenant passer aux questions et aux commentaires. Nous allons commencer avec Mme Anstey pour six minutes.

**Carol Anstey:** Merci, monsieur le président.

J'aimerais commencer avec Mme Stirling. Merci de vos remarques liminaires.

Madame Stirling, les installations d'énergie éolienne et solaire sont peut-être relativement rapides à construire, mais le réseau doit tout de même fournir de l'électricité lorsque le vent ne souffle pas et que le soleil ne brille pas.

Je serais curieuse de connaître votre avis sur la question de savoir qui finance la production, le stockage et les infrastructures de réseau nécessaires pour garantir cette fiabilité. De plus, ces coûts devraient-ils être inclus lorsque les gouvernements divulguent aux Canadiens le coût de l'énergie éolienne et solaire?

**Michelle Stirling:** Un grand nombre des subventions pour l'énergie renouvelable provient, bien sûr, des contribuables. On a l'impression que nous créons des batteries et de l'énergie éolienne et solaire, mais c'est en fait financé grâce à des subventions importantes en coulisses. De plus, des mesures telles que les crédits d'impôt à l'investissement, ou CII, sont financées par les recettes fiscales canadiennes. Ainsi, le coût total de l'énergie éolienne et solaire n'est presque jamais présenté au public.

De plus, quand le réseau intègre beaucoup d'énergie éolienne et solaire, on doit disposer d'une source énergétique conventionnelle équivalente, fiable et acheminable. Le terme « acheminable » signifie que l'on peut augmenter ou réduire la distribution. On peut la contrôler. Il faut donc un système parallèle, ce qui entraîne des coûts très élevés.

De plus, les lignes de transmission pour l'énergie éolienne et solaire ne sont pas exploitées à leur plein potentiel. Le rendement de l'énergie éolienne est d'environ 30 % et celui de l'énergie solaire varie énormément, mais disons qu'il se situe autour de 15 %.

**Carol Anstey:** Vous avez également évoqué la différence de la durée de vie entre les infrastructures éoliennes et solaires et les actifs ayant une durée de vie plus longue tels que les centrales hydro-électriques et conventionnelles. Peut-on vraiment dire qu'une option est moins coûteuse si elle doit être remplacée à plusieurs reprises au cours de sa durée de vie, contrairement à l'option de rechange?

**Michelle Stirling:** Je ne pense pas, et je crois que la plupart des contribuables seraient d'accord. Si on peut acheter un réfrigérateur, par exemple, qui fonctionnera de manière fiable pendant 20 ans, plutôt qu'un autre qui ne fonctionnera que pendant trois ans, quel est l'investissement le plus judicieux?

Pensez-y. Si on installe de nombreuses installations éoliennes et solaires et qu'on doit les remplacer au bout de 10 ou 15 ans, cela représente une énorme somme d'argent et une décharge importante. Que ferez-vous de tous ces déchets non recyclables?

• (1235)

**Carol Anstey:** Vous avez abordé un autre point, et je veux vous donner l'occasion de nous en dire plus à ce sujet.

Le gouvernement met beaucoup l'accent sur la construction de nouvelles lignes de transmission entre les provinces, mais elles ne font que transporter l'électricité. Elles ne la produisent pas. Si l'on prévoit une hausse importante de la demande en électricité, n'y a-t-il pas un risque de dépenser des milliards de dollars pour élargir le réseau de transmission sans avoir fait en sorte qu'il existe une capacité de production suffisante et fiable pour alimenter ce réseau?

**Michelle Stirling:** C'est exact. Si l'on examine la plupart des provinces et des régions, on constate que la province s'occupe d'abord de ses propres intérêts.

Imaginez que nous ayons une ligne de transmission nationale reliant le Québec et l'Ontario, où l'on trouve des centrales nucléaires et beaucoup d'électricité généralement. Une de ces grosses tempêtes hivernales s'abat sur le Québec et l'Ontario, et les autres provinces n'ont pas créé de capacités supplémentaires. Comme des représentants de Manitoba Hydro l'ont mentionné, ils en ont déjà jusqu'ici. Serions-nous alors confrontés à une panne d'électricité nationale, comme cela a été le cas en Espagne et au Portugal?

S'il y a des chevauchements et une capacité de production d'électricité dans votre région, et que vous disposez également d'interconnexions suffisantes avec vos voisins, vous pouvez prélever ou fournir de petites quantités d'électricité. Par exemple, lorsque nous avons connu le vortex polaire en Alberta en janvier il y a quelques années, nous avons failli subir une panne généralisée, mais le Manitoba a fourni un peu d'électricité à la Saskatchewan, et la Saskatchewan a fourni un peu d'électricité à l'Alberta, ce qui nous a permis d'éviter la catastrophe.

Lorsqu'on transporte de grandes quantités d'électricité, les pertes dans les lignes sont énormes. Si le transport est effectué par l'entremise d'une ligne à courant continu à ultra-haute tension, ce qui est utilisé pour l'énergie éolienne et solaire, on perd de l'énergie à chaque extrémité dans l'onduleur lors de la conversion en C.A. — courant alternatif —, qui alimente le réseau régulier. Quand on a de longues lignes de courant alternatif à ultra-haute tension, on subit des pertes de transmission dues à la résistance, ce qui est un élément de physique.

Des gens ont affirmé que si nous construisions des parcs éoliens dans l'Ouest et produisions 66 gigawatts grâce à l'énergie éolienne en mer, on pourrait fournir 20 % de l'électricité du Canada. Eh bien, on n'en tirerait peut-être que 33 gigawatts, avec beaucoup de difficulté, notamment pour le réseau électrique. Que feriez-vous en cas d'ouragan? Que feriez-vous si tout ce vent venait à s'arrêter? Quelle est la solution de rechange fiable qui comblera cette lacune?

**Carol Anstey:** Je vous remercie.

J'aimerais céder le reste de mon temps de parole à mon collègue, le député Ellis Ross.

**Le président:** Il reste 30 secondes.

**Ellis Ross (Skeena—Bulkley Valley, PCC):** Merci.

Madame Stirling, dans les 30 secondes dont je dispose, j'aimerais soulever un point dont personne ne veut parler lorsqu'on évoque l'électrification, ce qui comprend l'énergie solaire et les batteries. Il faut alors exploiter des minéraux et des mines, ce qui crée d'immenses bassins de résidus impossibles à assainir. Il faut beaucoup de temps et d'argent pour les assainir, et c'est fort probablement les contribuables qui en assumeront le fardeau.

Des études ont-elles été menées pour évaluer les coûts et les dégâts, non seulement au Canada, mais aussi à l'échelle internationale, de l'incidence des bassins de résidus sur notre environnement?

**Le président:** Merci.

Madame Stirling, je vais vous accorder 30 secondes pour répondre à cette question.

**Michelle Stirling:** Prenez l'exemple de la communauté de Baotou, en Chine. Les habitants vivent dans une décharge toxique où l'exploitation des minéraux rares a pratiquement détruit le paysage et est en train de tuer la population. La plupart des matériaux « propres » que nous utilisons proviennent de la Chine.

**Le président:** Merci.

Nous allons céder la parole à M. St-Pierre, qui partagera son temps avec M. Saini.

Est-ce exact? Ce sera trois minutes et trois minutes?

**Eric St-Pierre:** Oui, c'est exact. Je vais partager mon temps de parole avec mon cher collègue de la Colombie-Britannique.

Je voudrais également profiter de cette occasion pour remercier les interprètes de leur travail acharné. Ils travaillent très fort, et je sais qu'il y a eu des problèmes. Ils travaillent souvent dans l'ombre, et je tiens particulièrement à les remercier de leur travail assidu.

Madame Levin, merci de vous joindre à nous aujourd'hui. Vous venez d'entendre le témoignage de Friends of Science Society. J'aimerais connaître le point de vue d'Environmental Defence Canada sur ce que vous venez d'entendre de Friends of Science Society.

• (1240)

**Julia Levin (directrice associée, Climat national, Environmental Defence Canada):** Merci de la question. Je vais prendre quelques secondes, puis je céderai la parole à mon collègue.

Je pense qu'il est très important que nous tenions une conversation fondée sur des faits concernant le rythme de la transition énergétique et ses coûts, ainsi que les avantages concrets que cette transition apporte aux pays semblables au nôtre dans le monde et les risques auxquels le Canada s'expose si nous ralentissons cette transition énergétique.

Les coûts incluent le coût des infrastructures de combustibles fossiles et le coût de la crise climatique. Je pense que nous sommes tous d'accord pour dire que nous traversons une crise climatique. Comme mon collègue l'a mentionné, nous constatons que les coûts de l'énergie solaire et éolienne — combinés au stockage d'énergie, aux réseaux flexibles et à la demande — sont nettement plus abordables pour les Canadiens. La demande industrielle en énergie propre est en hausse, au point où l'on peut attirer des investissements étrangers seulement en fournissant de l'énergie propre. Le Canada était en tête dans ce domaine, mais avec l'augmentation du gaz naturel sur le réseau, nous commençons à perdre du terrain, ce qui a pour effet de faire fuir les investissements étrangers que ce gouvernement tient à attirer.

Je suis ravie que nous nous préoccupions des résidus miniers, car l'industrie des combustibles fossiles est la principale source de résidus dangereux. Si nous nous inquiétons pour les communautés, il y a des études sur la santé à ce sujet. Par exemple, pour la Première Nation des Chipewyans d'Athabasca, une étude sur le cancer est en cours en raison des répercussions des résidus des sables bitumineux sur leurs communautés. Tenons une conversation plus générale sur la manière dont les infrastructures des combustibles fossiles nuisent aux communautés partout au pays et mènent à la crise climatique. Le *Rapport sur le climat changeant du Canada* est un sombre avertissement quant à l'avenir qui nous attend si nous ne décarbonisons pas rapidement.

De plus, puisque le sujet a été abordé, parlons de l'ampleur des subventions accordées à l'industrie des combustibles fossiles. Plus de 85 milliards de dollars de fonds fédéraux ont été versés à l'industrie des combustibles fossiles ces dernières années. Ce chiffre devrait augmenter avec de nouveaux projets d'intérêt national particulièrement préoccupants, alors que le secteur des énergies renouvelables n'a reçu qu'une fraction de ce soutien. Nous suggérons de renforcer les crédits d'impôt à l'investissement et les mesures importantes prévues dans le budget de 2026 pour les mettre en œuvre.

**Eric St-Pierre:** Merci.

Il me reste trois minutes, alors je vais céder la parole à mon collègue pour qu'il pose ses questions.

**Gurbux Saini (Fleetwood—Port Kells, Lib.):** Ma question s'adresse à M. Thompson.

J'étais à Vancouver lorsque le premier ministre a annoncé la deuxième phase du projet de gaz naturel liquéfié. On parle de 38 milliards de dollars d'investissements étrangers au Canada. C'était un moment historique. Pouvez-vous nous dire ce que nous pouvons faire d'autre pour attirer ce type d'investissements au Canada?

**Thomas Walker:** Vous avez dit « M. Thompson ». Cette question m'était-elle adressée?

**Gurbux Saini:** Oui.

**Thomas Walker:** Merci, monsieur le président.

Permettez-moi de m'en tenir à l'argument que nous venons d'entendre.

Comme vient de le dire Mme Levin, il y a beaucoup de pression dans le monde financier pour que les investisseurs internationaux et les fonds de pension investissent de manière durable. Je ne pense pas qu'on puisse en faire abstraction. Du côté des exportations, c'est semblable. Permettez-moi de parler de cet élément également. Si nous voulons exporter en Europe, par exemple — et je ne parle pas d'énergie, mais de produits —, l'Union européenne imposera une taxe sur les produits importés qui ne sont pas fabriqués de manière durable. Je pense donc qu'il est très important que nous nous penchions sur l'énergie propre.

Comment pouvons-nous attirer d'autres investisseurs? Nous avons besoin de données. J'ai mentionné ce point plus tôt. Nous avons besoin de données fiables et d'une communication transparente de ces données. Nous avons également besoin d'un capital à faible coût afin d'attirer les investisseurs et d'amener les entreprises à investir. Enfin, nous avons besoin d'un faible niveau de risque, c'est-à-dire des garanties gouvernementales pour des projets précis, ainsi que des garanties contre les risques réglementaires futurs, comme l'évolution des prix du carbone. Nous ne savons pas ce que les gouvernements futurs décideront, mais si les prix du carbone changent, les entreprises s'exposent à des risques importants. Il est possible de gérer cela grâce à ce qu'on appelle des contrats à terme ou des contrats sur différence pour le carbone, qui permettent de fixer les prix du carbone. Il y a une multitude d'outils disponibles.

Je ne peux pas vraiment répondre en quelques secondes, mais j'espère que cela a au moins lancé la discussion.

• (1245)

**Gurbux Saini:** Sur le même thème, nous avons eu un grand sommet économique à Toronto. Des gens de partout dans le monde y sont venus parce qu'ils considèrent le Canada comme un partenaire fiable avec lequel travailler, et ils sont prêts à y investir un demi-billion de dollars.

Est-ce le fruit de l'excellente politique du gouvernement visant à montrer que le Canada est ouvert aux affaires?

**Thomas Walker:** La question s'adresse-t-elle à moi, monsieur le président?

**Le président:** Oui, en effet. Allez-y, monsieur Walker.

**Thomas Walker:** Voyons-nous cela venir? Oui, je pense qu'il y a une forte demande.

Du point de vue des enjeux géopolitiques — les événements et les politiques observés au sud de la frontière, et la guerre commerciale actuelle —, l'Europe s'intéresse maintenant davantage au Canada, tant pour ce qui est de renforcer ses liens commerciaux et ses investissements que pour diversifier ses sources d'énergie face à la crise énergétique, un élément mentionné plus tôt.

**Le président:** Merci. Je dois vous arrêter ici, monsieur Walker. Nous en sommes à six minutes et nous allons passer à M. Simard.

[Français]

Vous avez six minutes.

**Mario Simard:** Madame Stirling, je suis un partisan de la confrontation des points de vue et des idées. C'est ce qui nous permet de faire cheminer, quelquefois, notre pensée. Disons qu'en vous écoutant, tout à l'heure, vous m'avez fait cheminer. Je me pose quelques questions.

J'aimerais voir une chose avec vous, avant de rentrer dans le vif du sujet. Votre présentation va un peu à l'encontre du consensus scientifique qui nous a été présenté, ici, en matière d'énergie et j'ai deux ou trois questions rapides pour vous.

Est-ce que vous croyez que les énergies fossiles produisent des GES et sont responsables, en partie, du réchauffement climatique?

[Traduction]

**Michelle Stirling:** Oui, ils sont en partie responsables du réchauffement climatique, et vous pouvez consulter un exposé du professeur William van Wijngaarden, qui démontrera que cela ne crée pas de crise.

[Français]

**Mario Simard:** Donc, vous ne croyez pas que les énergies fossiles sont responsables du réchauffement climatique. Pardonnez-moi, je veux juste être sûr.

[Traduction]

**Michelle Stirling:** Non, j'ai dit qu'ils étaient en partie responsables, mais il y a aussi d'autres activités humaines qui en sont responsables, comme le détournement des terres et des cours d'eau, le barrage de la baie James, par exemple.

[Français]

**Mario Simard:** D'accord.

Je suis curieux: qui finance votre groupe? De quelle manière établissez-vous les données que vous nous avez présentées tout à l'heure? Est-ce que vous avez un directeur scientifique? Est-ce que vous avez quelqu'un qui fait ce type d'analyse?

[Traduction]

**Michelle Stirling:** Nous sommes financés par nos membres. Nous sommes financés par des particuliers. Nous ne sommes pas financés par l'industrie. En fait, en 2015, Ecojustice et plusieurs militants pour le climat très en vue ont convaincu le Bureau de la concurrence d'ouvrir une enquête sur nous, nous accusant d'agir pour le compte de l'industrie. Le bureau n'a trouvé aucune preuve en ce sens.

Nous avons un directeur scientifique. Ken Gregory est notre directeur de recherche. C'est un ingénieur professionnel à la retraite. Il a réalisé une analyse détaillée de la décarbonation pour les États-Unis qui se trouve sur notre site Web. Je peux vous envoyer le lien.

Je consulte également Randy Stubbings, un ingénieur professionnel à la retraite qui compte 45 ans d'expérience au sein du réseau électrique de l'Alberta, et Samuele Furfari, un ancien directeur de l'Union européenne et un membre de la direction générale de l'énergie de l'Union européenne pendant 26 ans.

[Français]

**Mario Simard:** Merci.

Je ne veux pas dire que vous avez utilisé certains raccourcis. Si je suis bien votre témoignage, tout à l'heure, vous disiez que, tous les 20 ans, il faut changer les équipements qui sont liés aux énergies intermittentes, que ce soit l'énergie éolienne ou autre. Ça ne ressemble pas aux témoignages qu'on a reçus de la part de spécialistes de ce domaine. Je pense entre autres au professeur Mousseau, qui est le directeur académique de l'Institut de l'énergie Trottier, une sommité en matière d'énergie.

Je trouve ça quand même étrange. Je trouve ça d'autant plus étrange que tous les pays occidentaux essaient d'augmenter à vitesse grand V l'électrification. Donc, tous ces gens-là font fausse route et sont en train de s'inscrire dans un marasme économique qui va leur coûter une fortune. Soit vous êtes les annonceurs d'une bonne nouvelle que personne n'a lue, soit le point de vue que vous défendez est à l'inverse de ce qu'est le consensus scientifique qui est défendu par des gens qui ont une crédibilité à travers le milieu universitaire.

Je reviens à ce que vous disiez tout à l'heure. Je suis un Québécois. Je vis avec l'hydroélectricité comme principale source d'énergie, ce qui fait que le Québec est attractif et que des gens souhaitent s'y installer et souhaitent installer des industries qui demandent de la consommation d'énergie au Québec. C'est l'hydroélectricité, à telle enseigne qu'on n'arrive pas à répondre à la demande.

Vous, ce que vous venez de dire, finalement, c'est que tous ces gens font fausse route, parce que l'électrification ne fonctionne pas sur le réseau de distribution qui coûte très cher. Ce sont les gens qui doivent payer. Ce sont les contribuables qui paient ces infrastructures, au bout du compte. Je veux simplement vous faire remarquer qu'il y a deux pipelines. Un pipeline a été construit, TMX, pour 34 milliards de dollars. C'est vous et moi qui l'avons payé au moyen de nos impôts. Il est en train de se produire la même chose avec le pipeline en Alberta. C'est vous et moi qui, au moyen de nos impôts, allons le payer. Est-ce que vous ne trouvez pas qu'il y a un peu de distorsion entre le discours que vous tenez et la réalité?

• (1250)

[Traduction]

**Michelle Stirling:** Je pense qu'il y a plusieurs éléments à prendre en compte. Prenez le Texas, par exemple, où il y a un immense cimetière d'éoliennes. En fait, on se contente de les enterrer. Prenez l'Afrique : les panneaux solaires se retrouvent dans les dépotoirs. Prenez l'Allemagne, où la plus grande centrale solaire vient de faire faillite. Qu'est-ce qu'on fera de tous ces panneaux solaires hors d'usage?

En ce qui concerne le projet TMX, vous pouvez consulter les déclarations des banquiers de l'énergie de la PPHB, à Houston, lorsque Kinder Morgan a suspendu les travaux. Ils ont affirmé que le Canada est devenu un pays « hostile » aux investissements depuis que l'Office national de l'énergie a été malmené par la campagne radicale menée par Ecojustice contre lui. Le modèle d'excellence — qu'était autrefois l'Office national de l'énergie — a été détruit.

**Le président:** Merci à vous deux.

[Français]

**Mario Simard:** Merci.

[Traduction]

**Michelle Stirling:** [Inaudible] la campagne contre les sables bitumineux.

**Le président:** D'accord.

Monsieur Patzer, je crois que vous êtes le prochain intervenant pour cinq minutes.

**Jeremy Patzer:** Merci beaucoup, monsieur le président.

Oui, il y a beaucoup des discussions captivantes dans cette salle aujourd'hui.

Contrairement à la majorité des personnes assises autour de cette table, j'ai travaillé pour une société d'éoliennes. J'ai travaillé pour un parc éolien, et je peux vous dire que les entreprises basent leur cycle de vie sur 20 ans. Elles ne vous garantissent rien au-delà. En fait, la plupart d'entre elles mettent la clé sous la porte avant. Certaines survivent un peu plus longtemps. Il y a aussi des cas comme ceux de la Californie, où les infrastructures délabrées restent en place. C'est une plaie visuelle. Elles fuient de partout et ne produisent rien. Il y a des risques d'incendie.

Les problèmes abondent dans l'industrie des énergies renouvelables qui est actuellement mise en place. Il y a très peu de redditions de comptes. Les entreprises elles-mêmes prévoient une durée de vie de 20 ans pour leurs installations — rien de plus. Leurs garanties ne vont pas au-delà.

Lorsque je travaillais dans l'industrie, il fallait 18 ans pour récupérer le premier dollar sur un parc éolien d'une durée de vie de 20 ans. Le délai de rentabilité était d'au moins 18 ans. Il fallait tenir compte des imprévus: le remplacement des boîtes de vitesse et des pales, le remplacement des groupes électrogènes, etc. Tout dépend un peu... Il y a beaucoup de variables qui entrent en ligne de compte, mais en moyenne, une entreprise d'éoliennes, lorsque je travaillais dans l'industrie, tablait sur une durée de vie de 20 ans, et un rendement sur le capital investi après 18 ans.

Mettons un point final à cela ici.

Madame Sterling, vous avez parlé du vortex polaire en Alberta il y a quelques années. Parlons-en un peu.

L'Alberta est l'une des provinces du pays qui fournit des rapports minute par minute sur la provenance de l'électricité sur son réseau. Vous souvenez-vous de ce qui s'est passé la nuit où l'Alberta faisait face à des pannes d'électricité?

• (1255)

**Michelle Stirling:** En gros, on avait environ 30 % de l'électricité qui provenait de l'énergie renouvelable, mais le remplacement des centrales au charbon ou des centrales au gaz naturel n'avait pas suivi le rythme. Les centrales au gaz naturel ne sont pas quelque chose qu'on peut activer avec un simple interrupteur. Il faut compter de deux à huit heures pour qu'une centrale atteigne sa pleine capacité de production. En hiver, c'est encore plus compliqué en raison du froid extrême à l'extérieur, d'où provient l'apport d'air, et de la température très élevée à l'intérieur.

On était en présence d'une combinaison de facteurs. Un vortex polaire s'est formé au-dessus de l'Alberta, le soleil a disparu et le vent est tombé. On disposait d'environ 6 000 mégawatts d'énergies renouvelables sur le réseau. Soudain, tout cela a disparu, et il n'y avait pas suffisamment d'énergie acheminable provenant des centrales au gaz naturel pour compenser.

On avait constaté ce problème à l'automne 2022, lorsque sept alertes de niveau 3 ont été déclenchées sur le réseau. C'est généralement à ce moment-là que soit l'industrie subit des restrictions de consommation, soit les consommateurs doivent faire face à des pannes tournantes — ou, Dieu nous en préserve, à une panne générale. Si un réseau électrique tombe en panne, il est très difficile de remettre le tout en marche. C'est pourquoi les autorités provinciales ou régionales doivent penser autant à la fiabilité et à la redondance, car personne ne souhaite se retrouver dans cette situation. C'est très difficile. En Espagne et au Portugal, il leur a fallu plus de 12 heures pour rétablir leurs réseaux électriques. Plusieurs personnes ont perdu la vie, et toutes les industries ont essuyé des pertes colossales.

**Jeremy Patzer:** Je pense qu'une situation semblable s'est produite au Texas quelques années auparavant, en hiver. N'est-ce pas?

**Michelle Stirling:** Oui, c'est exact. Le Texas a une connexion très limitée à d'autres réseaux locaux et a électrifié beaucoup de maisons. Une tempête polaire semblable s'est abattue sur la région. Ce n'est pas très courant au Texas, mais cela arrive. Les réseaux doivent être conçus pour le pire des scénarios, et non pour le scénario moyen.

Il y a eu une pénurie d'électricité provenant de l'énergie éolienne. La production a complètement cessé. Parallèlement, ils ont éprouvé des difficultés pour mettre à niveau certaines installations gazières. Oui, les installations gazières ont contribué à la situation, mais pas parce qu'elles n'étaient pas fiables. Cela s'explique en partie par les conditions météorologiques et par la chute soudaine de l'énergie éolienne. Encore une fois, de nombreuses personnes ont perdu la vie. Je pense qu'il y a eu environ 600 ou 700 décès.

**Jeremy Patzer:** Oui, c'est absolument tragique ce qui se passe partout dans le monde lorsque les gens refusent de se rendre à l'évidence que les maisons doivent être chauffées en hiver et climatisées en été.

Pouvez-vous nous en dire un peu plus sur les dégâts causés au fil des ans par des activistes rémunérés qui se sont employés à dénigrer les producteurs d'énergie canadiens?

**Michelle Stirling:** Je ne sais pas si les gens connaissent la campagne contre les sables bitumineux, mais elle a commencé dans les années 1990. Des centaines d'ONG environnementales internationales ont été mobilisées par Corporate Ethics pour bloquer, discréditer et délégitimer le pétrole albertain. Elles ont reçu des centaines de milliards de dollars.

Nous publions cinq rapports sur notre site Web. Quatre d'entre eux ont été rédigés par Robert Lyman, qui a été fonctionnaire fédéral pendant 27 ans et diplomate pendant 10 ans. Il a démontré que les deux principaux groupes environnementaux au Canada ont reçu, entre 2000 et 2018, plus d'argent que les deux grands partis fédéraux, soit les libéraux et les conservateurs.

**Le président:** Merci à vous deux.

Chers collègues, nous n'aurons pas le temps d'entendre nos deux derniers intervenants. Je pense avoir l'accord de ceux qui sont sur la liste.

Nous avons M. Danko pour cinq minutes, puis M. Simard pour deux minutes et demie.

Nous passons à vous, monsieur Danko.

**John-Paul Danko (Hamilton-Ouest—Ancaster—Dundas, Lib.):** Merci, monsieur le président.

J'aborde cette discussion en partant du principe que l'électrification est inévitable. Ce n'est pas un choix idéologique. Ce n'est pas une question liée aux changements climatiques. C'est simplement parce que l'électrification offre de meilleurs services, qu'elle est plus conviviale et plus abordable. Le monde entier s'engage dans cette voie, et la seule question qui se pose est la suivante: le Canada jouera-t-il un rôle de premier plan, ou se contentera-t-il de suivre le mouvement, à contrecœur?

Je pense qu'il est clair que notre gouvernement investit massivement dans l'électrification du côté de la production. Nous avons parlé du projet éolien Wind West, qui représente un investissement de 75 milliards de dollars et plus, et de Churchill Falls, le plus important investissement dans l'énergie propre jamais réalisé en Amérique du Nord. En Ontario plus précisément, nous procédons actuellement à d'importants investissements et travaux de réfection dans les centrales nucléaires de Darlington, Pickering et Bruce. À Hamilton, dans ma circonscription, nous avons connu 100 ans d'industrialisation grâce à l'hydroélectricité produite par les centrales situées à Niagara Falls et à St. Catharines.

Monsieur Walker, j'ai quelques questions à vous poser. Vous y avez répondu en grande partie dans vos réponses à mes collègues, mais je vous invite à nous soumettre, en particulier, l'information concernant vos quatre piliers: le financement mixte, la titrisation, la diversification des réseaux et les données climatiques fiables. Assurez-vous d'envoyer l'information par écrit au Comité.

Je vais passer à Mme Belliveau et à Mme Levin, d'Environnement Défense.

Vous avez fait des commentaires très intéressants sur l'abordabilité et la fiabilité de l'électrification. Je veux commencer par l'abordabilité. Quand on parle du transport, du chauffage et de l'industrie — l'électrification de ces trois secteurs clés —, quel rôle l'électrification joue-t-elle pour rendre le coût de la vie plus abordable pour les Canadiens?

• (1300)

**Emilia Belliveau:** Je peux commencer.

Les systèmes énergétiques électrifiés dont la charge de base provient des énergies renouvelables constituent non seulement la forme la plus rentable de production d'énergie nouvelle, mais en électrifiant les utilisations finales dans les transports, le chauffage domestique et l'industrie, on en tire des avantages supplémentaires. Par exemple, dans la grande majorité des régions au Canada, le passage d'un système de chauffage domestique à plinthes électriques, au mazout ou à d'autres sources — y compris le gaz naturel — à une thermopompe réduira les coûts pour le consommateur. De la même manière, on constate que l'investissement à long terme dans l'électrification porte ses fruits assez tôt dans le cycle de vie de ces appareils. Il en va de même pour les véhicules électriques. Ils deviennent rapidement plus abordables que les véhicules à essence en l'espace de cinq ans, je crois, après l'achat.

Cela signifie également que les consommateurs ne sont pas exposés aux fluctuations brutales des prix que l'on observe lorsque l'on dépend du gaz ou du gaz naturel pour le chauffage domestique. C'est une façon de permettre aux Canadiens de garder davantage d'argent dans leurs poches et d'investir dans un système qui coûte moins cher à long terme.

Je vais céder la parole à Mme Levin pour ce qui est du volet industriel.

**Julia Levin:** J'ajouterais que c'est ainsi qu'on permet aux Canadiens d'économiser des centaines de dollars chaque mois et des milliers de dollars chaque année. On les aide à s'équiper de thermopompes. On les aide à passer aux véhicules électriques. On fait économiser des milliers de dollars aux Canadiens. C'est un véritable enjeu lié à l'abordabilité, et le gouvernement a pris des mesures importantes, notamment vendredi dernier, et j'aimerais beaucoup en voir davantage.

En ce qui concerne la fiabilité du réseau — on entend beaucoup parler du Texas et de l'Alberta —, les problèmes sont liés aux centrales au gaz. Encore une fois, pour en revenir à des discussions fondées sur des faits, il existe un véritable problème lié à la dépendance excessive au gaz qui a conduit aux pannes qui se sont produites au Texas et en Alberta. C'est pourquoi les réseaux interconnectés sont nécessaires. C'est pourquoi les interconnexions entre les provinces sont nécessaires, tout comme les systèmes de stockage dans des batteries pour s'assurer de ne pas être exposés aux aléas de l'utilisation du gaz, tant sur le plan des prix que sur celui de la fiabilité.

**Le président:** Merci à vous deux.

Votre temps est écoulé, monsieur Danko.

[Français]

Monsieur Simard, vous avez la parole pour deux minutes et demie.

**Mario Simard:** Merci beaucoup, monsieur le président.

J'aimerais juste revenir rapidement sur le fait que je crois que, comme législateur, nous avons une obligation morale d'écouter la science. Ce que les gens sont venus nous dire ici, c'est qu'il y a un consensus scientifique voulant qu'il faille travailler davantage sur l'électrification et que les changements climatiques existent.

Vous avez probablement vu ça comme moi: dans les années 1980, il y a des scientifiques qui venaient dire que le tabac n'était pas nocif pour la santé. On s'est rendu compte plus tard de l'intérêt de ces scientifiques à faire pareille affirmation. Je n'accuse personne, mais j'ai l'impression aujourd'hui qu'on essaie de faire la même chose avec certaines sources d'énergie. Je vais laisser ça de côté pour simplement revenir à notre sujet rapidement.

Madame Belliveau, et peut-être aussi monsieur Walker, le gouvernement fédéral a annoncé son plan sur l'électrification. Quand on regarde le panier énergétique du Québec, 40 % de l'ensemble du panier énergétique du Québec vient de l'hydroélectricité. Si on regarde le panier énergétique canadien, c'est 17 %. Quand on regarde la Chine, c'est 32 %. Ce que le gouvernement veut faire, c'est doubler ce 17 % d'ici 2050. Je ne trouve pas que c'est très ambitieux, puisque ça nous ramènerait à la position où est la Chine présentement.

J'aimerais savoir si vous trouvez qu'il est ambitieux de doubler le 17 % d'ici 2050. J'aimerais surtout entendre vos commentaires sur le fait que, pour y arriver, je crois qu'il va être nécessaire d'avoir une politique de tarification du carbone qui est efficace. Donc, si vous pouviez nous dire ce qui pourrait être fait là-dessus, sur une politique de tarification du carbone, je pense que ça pourrait être bénéfique pour le Comité.

[Traduction]

Pouvez-vous répondre, s'il vous plaît?

• (1305)

**Le président:** Madame Belliveau...?

**Thomas Walker:** Puis-je intervenir?

[Français]

**Mario Simard:** Je vous en prie, monsieur Walker.

[Traduction]

**Thomas Walker:** Je pense que l'un des problèmes réside bien sûr dans le fait qu'on ne peut pas changer de cap rapidement, car il faut d'abord lever des fonds. Il faut réunir les fonds nécessaires. En un sens, il faut accomplir toutes les démarches administratives nécessaires: par exemple, obtenir la participation des fonds de pension, offrir des garanties de première perte et assurer la participation des Autochtones, dont il a été question plus tôt. Ensuite, bien sûr, il y a la phase de construction proprement dite — la phase de planification et de construction — qui prend beaucoup de temps pour toute structure.

Je ne suis pas un expert dans ce domaine précis, mais je sais que tout cela prend du temps. L'année 2050 est-elle réaliste ou peu ambitieuse? Il est fort possible...

**Le président:** Merci, monsieur Walker. Je suis désolé de vous interrompre.

Je vais permettre à Mme Belliveau de faire un bref commentaire, puis nous devons conclure avec ce groupe de témoins.

**Emilia Belliveau:** Tout à fait, je pense qu'il est très important d'accélérer la vitesse à laquelle le Canada participe à la transition énergétique, une transition énergétique mondiale déjà bien engagée, non seulement pour lutter contre les changements climatiques, mais aussi pour que l'économie canadienne ne soit pas à la traîne.

J'ajouterais également qu'il est important de procéder de la bonne façon, en respectant le consentement des Autochtones et en suivant des protocoles environnementaux rigoureux, afin que les industries que nous bâtissons dans le cadre de ce processus utilisent les meilleures pratiques dans le monde pour le recyclage des minéraux critiques, etc.

**Le président:** Merci à vous deux.

Chers collègues, je vous remercie, et un grand merci encore une fois à nos témoins. Je pense que vous conviendrez que nous avons entendu tout un éventail de points de vue aujourd'hui. Les analystes se sont employés à tout consigner.

Il s'agit de notre dernière séance consacrée à l'étude sur la sécurité énergétique. J'invite les témoins qui souhaitent envoyer un mémoire ou des renseignements supplémentaires au Comité à ne pas hésiter à le faire.

Nous vous sommes reconnaissants de votre participation aujourd'hui.

Merci à tous. La séance est levée.







Publié en conformité de l'autorité  
du Président de la Chambre des communes

### PERMISSION DU PRÉSIDENT

---

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

---

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :  
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of  
the House of Commons

### SPEAKER'S PERMISSION

---

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

---

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>